

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
 6 mois 12 mois 2 ans 3 ans
 Suisse Fr. 2.50 4.— 10.— 15.—
 Étranger » 4.— 10.— 19.— 28.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
 Rue SAINT-PIERRE
 FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES

Quotidien	1 ^{re} insertion 25 cent.	à la ligne
Suisse	Les suivantes 15 "	ou
Étranger	20 "	ou
États-Unis	30 "	ou
Abonnement	10 "	ou

G. V. S.

Nouvelles du jour

La démission du ministère italien.

M. Nitti a démissionné, hier mercredi, à la séance de rentrée de la Chambre italienne, sans avoir été mis en minorité, mais présentant qu'il le serait.

Le Trésor consacrant des millions au ravitaillement du pays en blé et en farine, le gouvernement a estimé que les conditions économiques du pays commandaient de restreindre cette largesse. Il a donc élevé le prix du pain. On sait que cette mesure a provoqué des troubles sur plusieurs points de la Péninsule. Les socialistes n'ont pas manqué de saisir l'occasion de crier que le gouvernement voulait affamer le peuple. Leur groupe avait décidé de faire de l'obstruction à la Chambre jusqu'à ce que le décret fût rapporté, et de chercher à renverser le cabinet.

Les giolittiens, qui souhaitaient aussi le départ de M. Nitti, s'étaient proposé de présenter une motion de blâme, parce que le projet d'élever le prix du pain, en raison de sa gravité, aurait dû être soumis d'abord à une discussion de la Chambre. Ce n'était là qu'un prétexte à chicane. Les socialistes étaient servis à souhait par la connivence du groupe Giolitti.

M. Nitti a eu encore contre lui ce qu'on appelle l'affaire des Dalmates. Ayant été avisé de Zara (Dalmatie) par l'amiral Millo, commandant de la flotte de l'Adriatique, que des Dalmates préparaient des émeutes à Rome contre le ministère et d'entente avec les chauvins du nationalisme, M. Nitti fit incarner de nombreux Dalmates. Il y eut une bagarre, dans laquelle la police fut trop dure. Au Sénat, une motion de 70 sénateurs venait d'être présentée, blâmant le ministère pour sa politique générale et surtout pour les incidents survenus à Rome lors de l'anniversaire de la proclamation de la guerre. Une vague de nationalisme outré passe de nouveau sur l'Italie et M. Nitti, qui est un homme pondéré, ne peut qu'être un des ennemis de ce mouvement.

M. Nitti pouvait donc prévoir qu'il serait prochainement mis en minorité, car l'opposition aurait trouvé des recrues dans d'autres groupes. Au lieu d'attendre avec sérénité ce coup parlementaire, il a préféré se résoudre à révoquer le décret sur le prix du pain et à annoncer en même temps qu'il démissionnait. Cette attitude ne semble pas très fière, mais elle s'explique par le fait que M. Nitti a finalement reconnu qu'il ne pouvait plus grouper une majorité sûre. Il a préféré s'en aller avant d'avoir été effectivement battu.

La situation est des plus incertaines. L'opinion publique reconnaît que c'est de nouveau l'heure de Giolitti. Mais celui-ci a amassé tant de haine que son retour au pouvoir ne peut pas être considéré comme la solution adéquate des difficultés en lesquelles se débat l'Italie.

assez disposé à prêter l'oreille à ces conseils pleins d'insistance.

La Turquie a la chance d'être chargée d'une dette considérable envers tous les Etats qui sont aujourd'hui ses vainqueurs : c'est la fameuse Dette ottomane. De la sorte, la Turquie est une poule aux œufs d'or, qu'on plume quelque peu, mais que tout le monde a intérêt à conserver bien vivante et bonne pondeuse. Elle peut se tenir assurée qu'on veillera avec sollicitude sur ses besoins, et son sort sera infiniment moins dur que celui de l'Autriche, qui avait le malheur de ne presque rien devoir à personne et que personne, ainsi, n'a eu d'intérêt pressant à ménager.

Les vainqueurs rendent, au surplus, un service éminent à la Turquie en l'obligeant à ne plus entretenir d'armée. Le paysan turc d'Anatolie, qui cultive une des terres les plus fertiles du globe, ne pouvait rien souhaiter de mieux que d'être délivré du service militaire qui l'arrachait pendant d'interminables années à sa charrue. Il va maintenant pouvoir travailler à s'enrichir en faisant fructifier le sol béni d'Asie Mineure.

Le cardinal Lafontaine, patriarche de Venise, a adressé aux curés du diocèse une lettre les avertissant de déconseiller leurs paroissiens de visiter l'exposition internationale d'art, dernièrement ouverte dans la ville des lagunes, « car beaucoup d'œuvres exposées ne répondent pas aux règles de la morale chrétienne ».

Une mesure pareille avait été prise, en 1895, par feu le cardinal-patriarche Sarlo (Pie X).

A Vienne, au cours d'un débat provoqué par un discours arrogant d'un orateur sioniste, un député a fait le tableau de l'acaparement de l'enseignement par l'élément israélite. Il a montré que 70 % des chaires, cliniques et laboratoires de la faculté de médecine sont occupés par des israélites ; à la faculté de droit, c'est le 60 % ; à la faculté des lettres, il y a une trentaine de professeurs de cette nationalité.

Dans le corps des étudiants, le 39 % des élèves de la faculté de droit sont israélites ; à la faculté de médecine, c'est le 56 % ; à la faculté des lettres, le 45 %. Les étudiants israélites forment 36 corporations académiques. Les catholiques n'en comptent que 15.

Pour apprécier ces chiffres à leur juste valeur, il faut savoir que l'élément israélite ne forme pas plus du 3 % de la population de l'Autriche.

Le discours du député autrichien avait pour but de réfuter l'orateur sioniste qui avait osé représenter ses coreligionnaires comme des victimes. Une autre conclusion qui se dégage de sa démonstration, c'est celle-ci : en voyant quel contingent énorme le monde israélite fournit à l'élite intellectuelle, avec quel empressement la jeunesse israélite s'adonne aux études universitaires, les catholiques de tous les pays doivent se demander s'ils comprennent toujours leur devoir et leurs intérêts dans le domaine de l'enseignement supérieur et s'ils tiennent le rang qu'ils devraient avoir, tant sur les bancs que dans les chaires des universités.

Si le monde israélite, réputé comme un des plus intelligents qui soient, manifeste une telle ferveur pour les hautes études, les catholiques peuvent se persuader qu'entretenir une université n'est pas un luxe superflu et qu'y envoyer leurs enfants n'est pas une mauvaise affaire.

La démission du général Pershing
 Washington, 8 juin.

Le général Pershing a avisé, par lettre, M. Baker, secrétaire d'Etat à la guerre, qu'il avait l'intention de se retirer de l'armée, « car il avait besoin d'une plus grande activité que celle que pouvait lui offrir le service militaire ».

M. Baker a accusé réception au général Pershing de sa lettre. On annonce que la démission du général sera acceptée.

On déclare, dans certains milieux généra-

lement bien informés, que la démission du général Pershing serait motivée par l'intention que l'ancien commandant en chef des armées aurait déjà manifestée de se lancer résolument dans la vie politique.

Le bruit court même que le général, poussé par certains groupements, pourrait faire acte de candidat à la présidence de la République. Devant l'ardeur des polémiques engagées autour de l'élection présidentielle, polémiques qui menacent l'unité du parti républicain et qui ont compromis, depuis longtemps déjà, les chances du parti démocrate, un outsider tel que Pershing pourrait avoir, au dernier moment, de sérieuses chances de rallier, dans les deux partis, les dissidents de plus en plus nombreux qui sont les des controverses interminables multipliées autour du traité de paix.

AU CONSEIL DES ETATS
 Berne, 9 juin.

Toujours les pleins pouvoirs

Rien ne dure autant que le provisoire, a dit un penseur célèbre. Les pouvoirs dictatoriaux conférés à l'exécutif en la journée mémorable du 3 août 1914, toute pleine du frisson que la soudaineté des événements avait donné au corps helvétique, ces pouvoirs moribonds aujourd'hui ne se résignent pas à expirer ; longue, longue est leur agonie.

Ce matin encore, au plutôt vers 13 heures, en une fin de séance, le chef du département de l'Economie publique a déclaré que l'heure du dernier soupir des pleins pouvoirs n'avait pas encore sonné. Les circonstances sont telles qu'elles exigent toujours des mesures promptes et une procédure exceptionnelle. Nous continuons à vivre en un temps extraordinaire ; et c'est pourquoi le département de l'Economie publique, chargé spécialement de veiller à ce que la république ne subisse aucun déclin dans sa vie alimentaire, commerciale et industrielle, se voit obligé de conserver le droit d'agir en vertu des pleins pouvoirs dont le Conseil fédéral est doté depuis bientôt six ans. M. Schulthess a dit cela d'un ton mélancolique. Il est le premier à regretter qu'il en soit ainsi, et le Conseil fédéral, ajoute-t-il, ne désire rien tant que d'être bientôt délivré des responsabilités dont il est accablé. Nous ne doutons pas que M. Schulthess ne soit sincère dans l'expression de la lassitude qui pèse sur les épaules de nos dictateurs. Certainement, ses collègues et lui pousseront un soupir de délivrance le jour où, avec l'état normal revenu, les gouvernements seront débarrassés du souci de sauver tous les jours la société.

Cependant, soit hier, soit aujourd'hui, le rapporteur de la commission et les orateurs qui sont intervenus dans le débat sur les rapports de neutralité, tout particulièrement M. Legler, n'ont pas manqué d'insister sur la nécessité d'en finir avec les derniers restes des pleins pouvoirs. Ce matin encore, M. Keller (Argovie) a demandé la suppression pure et simple des rapports de neutralité, qui, selon lui, sont devenus une superfétation et rappellent trop une période de guerre définitivement close. Le Conseil fédéral aurait donc mauvaise grâce à s'obstiner dans le maintien d'une dictature dont M. Schulthess lui-même est las.

La discussion d'hier sur la police des étrangers a documenté avec une netteté impressionnante l'antinomie qui persiste entre les actes du Conseil fédéral et l'universel dégoût des pleins pouvoirs. De tous les députés qui ont pris la parole sur l'Office central de cette police, installé à Berne depuis près de trois ans, aucun n'a chanté les louanges de cette institution fédérale, née des pleins pouvoirs. On a vu même, en cette circonstance, M. Brügger, des Grisons, parler comme M. Rutty, de Genève, et M. Wirz (Obwald) abonder dans le même sens que M. Bertoni (Tessin). M. Wettstein (Zürich) a donné aussi sa note dans ce concert de critiques, une note plus douce, il est vrai, que la note claironnante de M. Lœly, député radical des Grisons, qui n'a pas voulu être moins énergique que son collègue conservateur, M. Brügger.

Les réclamations pleuvent donc de tous les côtés sur cet Office central. Personne n'est satisfait des errements de cet organe fédéral qui s'est substitué à la police des cantons dans les questions d'admission et d'établissement des étrangers qui se présentent à nos frontières pour un séjour passager ou durable dans notre maison hospitalière.

On a raconté des histoires incroyables. L'Office central hérise nos frontières de barrières lorsqu'il s'agit d'honnêtes travailleurs et d'hôtes inoffensifs qui seraient vraiment utiles à notre production nationale. C'est ainsi que le Tessin et les Grisons sont privés du personnel de saison qui leur arrivait, de temps immémorial, de la Vallée et du Tyrol, pour les travaux d'été et la desservance des hôtels.

On ferme la porte aux cuisiniers et aux laboureurs cultivateurs, dont nos cantons-frontières apprécient si justement les services. Et quels sont les motifs invoqués par les auteurs de ces tracasseries ? En voici un, selon M. Bertoni : Une entreprise de construction, à Berne, avait engagé des maçons italiens, qui sont spécialisés dans ce métier. L'Office central refuse de les laisser entrer, par le motif que la crise des logements sévit à Berne. Or, c'est justement pour parer à cette crise que l'on construit des maisons d'habitation.

De tels faits indiquent la curieuse mentalité qui régit dans certaines têtes de la bureaucratie centrale. On sait également combien il a fallu de réclamationnaires aux Chambres pour décider la police fédérale des étrangers à laisser entrer les jeunes élèves des pensionnats de Lausanne et autres villes, tandis que la porte de la maison suisse était largement ouverte aux juifs de Galicie, ainsi que M. Ador l'a confirmé, l'an dernier, au Conseil des Etats.

Le mot de Juvénal est toujours vrai : *Dol veniam corvis, ezat censura columbas.*

Au Conseil national
 Berne, 9 juin.

On aborde la question des traités internationaux d'arbitrage. MM. Maillefer et Schüpbach rapportent.

Une clause ordinaire des traités internationaux d'arbitrage est la réserve de l'honneur et des intérêts essentiels du pays. Les litiges portant sur ce point étaient exclus de l'arbitrage. Le Conseil fédéral propose de supprimer cette clause et de soumettre tous les conflits à l'arbitrage. On en viendrait donc à l'arbitrage sans conditions.

La commission propose de donner acte au Conseil fédéral de son rapport. Le Conseil national approuve le développement de l'arbitrage, mais réserve, au surplus, sa liberté à l'égard des traités d'arbitrage futurs.

M. Motta, président de la Confédération : Il s'agit de savoir si, à l'avenir, nous voulons maintenir la réserve de l'honneur, de l'indépendance et des intérêts vitaux du pays. Le Conseil fédéral n'a jamais voulu renoncer à cette clause ; aujourd'hui, il estime qu'il faut avoir le courage, dans certains cas, d'y renoncer. Tout traité contenant cette clause souffre d'une lacune essentielle, parce que, dans chaque cas particulier, un Etat peut échapper à la sentence arbitrale en invoquant des intérêts vitaux. Le juge tranchera la question de l'intérêt vital.

Plus utiles que l'arbitrage lui-même sont les commissions de conciliation et d'enquête : une transaction vaut toujours mieux qu'un jugement.

M. Perrier, d'accord en principe, estime cependant que les relations internationales sont encore tellement dominées par l'amoralité qu'il peut être dangereux pour un petit Etat d'abandonner la clause de l'honneur et des intérêts vitaux.

Le pacte de Paris est très défectueux en ce qui concerne l'arbitrage.

La proposition de la commission est ensuite adoptée, puis la Chambre aborde la question des tarifs temporaires pour les entreprises de chemins de fer. MM. Cailler et Rothpletz rapportent.

La commission reconnaît l'urgence des mesures proposées par le Conseil fédéral, mais insiste auprès du Département des chemins de fer en faveur de la réorganisation radicale des C. F. F. Les comptes de profits et pertes présentent en 1919 un déficit de 30 millions ; à la fin de 1919, le déficit total était de 167 millions. Deux propositions ont été faites : l'une demande au préalable la révision de la loi sur les tarifs ; l'autre exige que les majorations ne touchent pas les taxes alpêtres.

M. Bolla plaide pour le statu quo en ce qui concerne les taxes de montagne.

Le Conseil reprend le débat en séance de relevée.

M. Schmid, socialiste, propose d'ajouter à l'arrêté la clause révisoire et demande la révision de la loi d'organisation des chemins de fer.

M. Gottret votera le projet, mais demande des économies sérieuses dans l'administration.

M. von Moos ne votera le projet qu'à condition qu'on tienne compte de la situation des chemins de fer secondaires.

M. Caillisch votera contre l'entrée en matière. Il estime que l'augmentation des taxes arrêtera le développement du trafic.

M. Freiburghaus estime que l'augmentation des taxes est nécessaire et urgente.

M. Haab, conseiller fédéral, expose qu'il est impossible de laisser les taxes de montagne en dehors des augmentations proposées. Sur la seule ligne du Saint-Gothard, la suppression des surtaxes de montagne entraînerait une diminution de recettes de dix millions par an. Les C. F. F. ont le devoir de faire des économies ; on procède actuellement, dans chaque gare importante, à une enquête au sujet du personnel. L'entrée en matière est votée par 73 voix con-

tre 9 et l'on passe à la discussion des articles.

L'arrêté fixe pour les voyageurs les taxes maxima par kilomètre, soit 16,5 centimes pour la 1^{re} classe, 11,5 centimes pour la 2^{me} classe et 7,5 centimes pour la 3^{me} classe.

A l'art. 4, M. Schmid, socialiste, propose la clause révisoire, puis les débats sont interrompus et la séance levée à 7 h. 30.

IMPRESSIONS DE SÉANCE

On nous écrit de Berne :

Le gaspillage du temps, au Conseil national, nous a valu une séance de relevée, pour ce soir, mercredi. La décision du président a été accueillie par des exclamations générales. Au dehors, délicieuse journée ensoleillée, avec une légère brise qui fait claquer le drapeau fédéral hissé au sommet du palais du parlement ; au dedans, séance terne dans la salle hermétiquement close.

L'attention de MM. les députés a été à peu près nulle pendant toute la journée. Les uns sont allés contempler la sensation du jour, dans le soleil des pas perdus. M. Platten, coquis en liberté, s'y promenait avec ses amis socialistes. Ceux-ci lui ont offert une place dans des rangs de la députation zuricoise. M. Platten se refuse à cette combinaison, imaginée pour compliquer son procès, fixé au 16 juin. Le grand ami des bolchevistes est revenu de Russie bien malade ; il a les poumons atteints ; il a mauvaise mine et mauvais air aussi, dans ses habits râpés et sa casquette de vélocipédiste. Il n'a pas du tout l'air de nous revenir du paradis qu'on nous dit être la Russie soviétique.

En attendant le grand soir, M. Graber tient à rendre la Suisse bourgeoise plus habitable. Il s'y prend comme un simple honnête homme, en demandant que le Conseil fédéral supprime, à Genève, le tripot dit « Cercle du Léman », qu'on protège les citoyens contre le vol organisé et qu'on épure l'atmosphère autour du fameux Kursaal.

M. le conseiller fédéral Haebelin s'est empressé de donner raison à l'interpellateur : le cercle en question sera fermé. Pourquoi le Conseil fédéral a-t-il attendu l'interpellation pour faire respecter la Constitution ? Les déclarations du chef du département de justice et police ont démontré que, à Berne, on était parfaitement au courant des conditions déplorables dans lesquelles le jeu se pratique au cercle du Léman. Le système d'attendre une interpellation parlementaire avant de réprimer des abus aussi scandaleux n'ajoute rien à l'autorité du Conseil fédéral, qui aurait dû agir de son estoc. Quant aux autorités genevoises, leur attitude n'a pas été brillante, il s'en faut.

Le Conseil fédéral a présenté un rapport assez surprenant sur les traités d'arbitrage internationaux. De par la constitution, le Conseil fédéral est compétent pour négocier les traités internationaux ; le parlement n'a que le droit de ratifier ou de repousser les traités conclus. Le rapport en question est un testament de M. Caillander, que les Chambres ont été appelées à homologuer. La commission s'est volontiers prêtée à cette fonction extraordinaire, tout en déclarant que les attributions des pouvoirs exécutif et parlementaire doivent rester distinctes.

Au fond, le Conseil fédéral a voulu demander un bill d'indemnité anticipé pour le cas où, dans un traité d'arbitrage, il sacrifierait la réserve habituelle, par laquelle l'arbitrage est décliné, lorsqu'il y a en jeu des intérêts vitaux du pays. M. Perrier a fait remarquer avec à propos qu'un petit Etat ne saurait s'exposer, pieds et poings liés, aux risques de l'arbitrage pour tous les conflits avant que la souveraineté universelle du droit ait réellement remplacé, dans les relations internationales, le régime de la force. C'est là une des lacunes les plus frappantes du Pacte de Versailles, qui ne réalise, en matière d'arbitrage, aucun progrès notable sur les conventions de La Haye.

Avec résignation, le Conseil national a abordé l'arrêté augmentant de dix pour cent, en moyenne, les taxes de chemins de fer. Pour les C. F. F., la recette nouvelle sera de 34 millions environ. C'est encore insuffisant. Le rattachement des traitements et la réduction de la journée de travail ont de lourdes conséquences financières.

M. le conseiller fédéral Haab a enfin répondu d'une façon péremptoire aux doléances des Tessinois au sujet des surtaxes de montagne sur la ligne du Gothard. Les avantages de tarif accordés au Tessin font récupérer à ce canton plusieurs fois ses 700.000 francs que les surtaxes lui coûtent.

M. Gottret, le député catholique de Genève, a débuté dans ce débat comme orateur parlementaire. M. Haab a donné complètement raison à M. Gottret sur la possibilité de diminuer le personnel.

Un seul incident digne d'attention : M. Greulich, qui a accompli ses 78 ans, s'est présenté à la séance en pantalon blanc ! Si M. de Planta était encore président, il aurait immédiatement sévi contre ce délit d'hygiène ; M. Blamer n'a eu qu'un sourire indulgent.

La répartition de l'indemnité allemande

Milan, 9 juin.

Un communiqué italien officieux aux journaux dit que, à la suite des réserves faites par le gouvernement après des autres gouvernements allés sur les décisions de la conférence de Hythe au sujet des réparations, dues par l'Allemagne, l'Italie a reçu l'assurance que la question de la répartition des indemnités n'a pas été discutée, le traité de Versailles déterminant la manière dont cette répartition doit avoir lieu. L'accord conclu entre la France et l'Angleterre au sujet de la répartition de l'indemnité concerne seulement les sommes qui sont dues à ces deux pays.

L'or de Koltchak

Marseille, 8 juin.

Une haute personnalité russe, dont le rôle fut très actif auprès de l'ancien cabinet d'Omsk, vient d'arriver à Marseille. Cet ancien fonctionnaire déclare que le total de l'or trouvé par l'armée rouge dans les caisses de Koltchak s'élève à 100 millions. Le gouvernement des soviets en aurait gardé 50 par devers lui et affecté le reste aux besoins de sa politique extérieure.

Tartares contre bolchévistes

Londres, 9 juin.

(Havas.) — On mande de Constantinople au Daily Express : Les dernières nouvelles de Tatis annoncent que, le 30 mai, les Tartares se sont révoltés contre les bolchévistes à Elisabethopol ; 200 bolchévistes ont été tués. Deux jours plus tard, appuyés cette fois par des renforts et un train blindé, les bolchévistes ont sacqué la ville et massacré la population tartare.

Massacrés par les bolchévistes

Londres, 10 juin.

(Havas.) — Le Star apprend que cinq sujets britanniques et cinq Américains employés dans une exploitation aurifère, ainsi que leurs familles, ont péri à Nikolaïeff, lors du massacre des Japonais par les bolchévistes.

Succès polonais

Varsovie, 9 juin.

On mande du front de Podolie que les bolchévistes ont reçu des renforts de cavalerie considérables, au moyen desquels ils tentent de rompre notre front. Mais toutes leurs attaques furent repoussées avec de grandes pertes pour l'ennemi. Les troupes polonaises se sont emparées de Zerdynowka, d'Ignatowka et de Kuszczynce.

Olszanka, momentanément abandonné par les Ukrainiens, a été réoccupé par leurs troupes.

Nouvelles religieuses

La béatification des martyrs de l'Ouganda

Le Saint-Père a accordé audience au R. P. Giraud, des Missions d'Afrique, envoyé par le Supérieur général des Pères Blancs pour assister à la béatification des martyrs de l'Ouganda.

Le Saint-Père a conféré la dignité de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand aux deux Ougandais qui ont été les compagnons des martyrs.

Nouvelles diverses

On annonce, de Londres, qu'il est probable que le Conseil suprême économique ne se rencontrera pas avec Krassine avant plusieurs jours.

— La votation dans la région plébiscitaire de la Prusse orientale aura lieu le 1^{er} juillet.

— M. Orlando a donné sa démission de président de la Chambre italienne.

— Le sénateur américain Lodge a été élu président permanent de la convention républicaine.

AVIATION

Un tour d'Europe

Le lieutenant aviateur français Henri Roget est parti hier matin, mercredi, de Villacoublay pour Varsovie, première étape du voyage autour de l'Europe qu'il veut accomplir. Il a pour passager son mécanicien Rodès.

PETITE GAZETTE

La santé de M. Deschanel

Au cours de la dernière réunion des ministres français, M. Millerand a fait connaître que la santé du président de la République s'était sensiblement améliorée et que M. Paul Deschanel avait pu faire lundi une excursion à Trouville et Deauville.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le prix du pain

Comme nous le disons ailleurs, le décret italien portant le prix du pain à 1 fr. 50 le kg. vient d'être révoqué.

Calendrier

Vendredi 11 juin

FÊTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

« La dévotion au Sacré Cœur de Jésus, disait Pie IX, est le salut du monde. L'Église et la société n'ont d'espérance que dans le Cœur de Jésus. C'est Lui qui guérira nos maux. »

Confédération

L'Office fédéral du travail

Le Conseil fédéral, vu le résultat de la votation populaire du 21 mars 1920, a chargé le Département d'économie publique de lui soumettre un ou plusieurs nouveaux projets d'offices du travail, portant extension de la procédure de conciliation aux exploitations qui ne sont pas assujetties à la loi sur les fabriques et donnant la possibilité de fixer des salaires minima dans le travail à domicile et de déclarer obligatoires les contrats collectifs de travail.

En ce qui concerne l'Office du travail, le Conseil fédéral présentera prochainement une proposition aux Chambres, attendu que la création de cet Office est urgente. Pour ce qui est des autres points, les premiers projets viennent d'être adressés aux associations intéressées, avec l'invitation de les examiner et d'émettre leurs observations jusqu'à fin juin 1920. En outre, les projets ont été envoyés à tous les Offices de conciliation cantonaux. Ceux qui désirent obtenir le texte des avant-projets peuvent se le procurer auprès du délégué pour la législation sociale du Département fédéral de l'économie publique, Bubenberplatz, 11, Berne.

Les autos le dimanche

Le Conseil d'Etat de Lucerne a interdit la circulation des automobiles et motocyclettes les dimanches et jours fériés officiels, du 13 juin au 30 septembre, entre 1 heure et 6 heures du soir.

Trente-sept millions pour une gare

Dans une conférence le chef du département des constructions du 2nd arrondissement des chemins de fer fédéraux a exposé le projet de gare de triage à construire au Mittenberfeld (à Bâle). Le coût de la nouvelle gare serait de 37 millions.

Un appel

Le bureau central pour le placement d'enfants suisses du pays et de l'étranger (Pro Juventute), à Bâle, ne dispose que de quelques centaines de places pour les 3000 à 4000 enfants inscrits pour les prochaines vacances d'été. Si de nombreuses offres ne lui sont pas faites dans la quinzaine, le bureau suspendra son activité.

Fête différée

La fête jurassienne de chant qui devait avoir lieu le 20 juin, à Bienne, a dû être ajournée jusqu'au mois de septembre, à cause de l'épidémie de fièvre aphteuse.

TRIBUNAUX

Le remplaçant

Le tribunal d'appel bernois a eu à s'occuper d'un cas peu banal :

Un détenu du pénitencier, ayant obtenu un congé pour affaires de famille (!), en profita pour recruter un complicité qui voulait bien aller prendre sa place au pénitencier pour le reste du temps qu'il avait à y passer.

Le remplaçant entra en cellule ; mais, au bout de quelques mois, il s'enfuya tellement qu'il préféra révéler le subterfuge. On a fait réintégrer la prison au vrai coupable, avec addition de six mois de réclusion pour sa tromperie ; et le remplaçant sera gardé, lui aussi, sous clef, pendant six mois.

Platten en liberté provisoire

L'ex-conseiller national Platten a été mis en liberté provisoire moyennant une caution de 50,000 francs.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Gelée dans les Vosges

De fortes gelées ont causé des dégâts importants aux plantations dans toute la région de Remiremont et de Mirecourt.

Violente explosion à Tokio

Quatre mille cinq cents barils d'essence composant le chargement d'allèges amarrés le long des quais ont fait explosion à Tokio. On évalue les dégâts à plus d'un million de yens, et on craint la perte de vies humaines.

Collision de trains en Amérique

Un express a télescopé un train de voyageurs en station, près de Schenectady. Onze personnes ont été tuées et vingt et une blessées.

SUISSE

Un stock de charbon en feu

A Vevey, un stock d'environ 80 wagons de charbons destinés à l'usine à gaz et emmagasinés près de celle-ci, dans un bâtiment en ciment armé, récemment construit, a pris feu spontanément. Le feu s'est communiqué au bâtiment, dont la toiture a été détruite. Le corps de sapeurs-pompiers, aussitôt alarmé, a tout d'abord éteint l'incendie, puis noyé les soutes à charbon. Les dégâts sont d'ailleurs considérables.

Les cartes de remboursement pour l'abonnement à la LIBERTÉ seront mises à la poste le 19 juin. Nous prions nos abonnés de leur faire bon accueil. Nous nous verrions obligés de suspendre l'envoi du journal à ceux dont la carte de remboursement nous reviendrait impayée.

L'ADMINISTRATION.

La fête du Sacré-Cœur

Paray-le-Monial

(Correspondance)

La petite ville de Paray, privilégiée de tant d'apparitions de Notre-Seigneur, et pour cela si justement appelée la ville du Sacré-Cœur, est située presque au centre de la France, dans l'ancienne province de Bourgogne, dans une vallée charmante, si riche qu'on l'appelait autrefois le Val d'Or, et sur les bords gracieux d'une petite rivière, appelée la Bourbince. Paray-le-Monial compte à peine quatre mille habitants. Son nom de Monial lui vient de l'ancien prieuré de Bénédictins, fondé au X^{ème} siècle, par Lambert, comte de Chalons, petit-fils de Charlemagne, « en réparation d'honneur à Notre-Seigneur Sacramenté et à la Vierge de Romains, pour la bataille de Chalmoux, détachant le Charolais de l'Auvergne, pour le joindre à la Bourgogne ». Vous voyez donc que, déjà dans sa fondation de commune libre, Paray semblait prédestinée à sa mission future, et ce qui contribue, dans la suite, à justifier son nom de Monial, ce furent les nombreux établissements religieux qui vinrent s'y établir. A l'heure actuelle, en dehors de la Visitation, les Chapeleins, les Jésuites, les Frères, les Carmélites, les Clarisses, les Dames de la retraite, les Religieuses des Saints Anges, celles du Très Saint Sacrement d'Autun, les Oblates du Sacré-Cœur, forment dans la petite ville recueillie une couronne de piété et de vertu, et ce n'est pas un des côtés les moins attachants de ce coin de terre.

Les fêtes religieuses ne commencent guère à Paray qu'à l'occasion de la béatification (septembre 1884) de Marguerite-Marie ; mais c'est surtout depuis 1873 que les foules s'y sont dirigées. Le mouvement des pèlerins, commencé cette année-là avec un magnifique éclat, loin de diminuer, n'a fait que grandir. Paray est, comme Lourdes, le lieu de réunion continu des pèlerins, et la parole de Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie : « Je régnerai malgré Satan et tous ceux qui voudront s'y opposer » se trouve réalisée à chaque jour. Dans la chapelle des apparitions, que de fronts penchés et recueillis ! Que d'âmes se donnant et devenant meilleures ! Que de supplications dans les lèvres muettes et les regards levés ! Qui peut faire que tous ces êtres se prosternent en esprit de pénitence, prient pour expier et demandent pardon pour les péchés du monde et les leurs, si ce n'est l'Amour divin, par le passage du Sacré-Cœur ? Paray et Montmartre sont les deux remparts où vient s'arrêter la justice de Dieu, ne laissant plus de place qu'à sa miséricorde et à l'Amour qu'il veut répandre sur les hommes.

Elle est d'ailleurs singulièrement attirante, cette petite chapelle des apparitions, adossée du côté gauche aux murs du monastère de la Visitation, qui venait de s'établir par les soins de la mère de Lingendes, au moment où sainte Marguerite-Marie y entra. Extérieurement, elle est à peu près la même qu'au XVII^{ème} siècle. Intérieurement, l'enceinte sacrée, sanctifiée par les manifestations du Cœur de Jésus, a été complètement respectée ; mais tout y est richement restauré et embelli. Au-dessus du maître-autel se détache le beau tableau de Capaldi, représentant une des apparitions. Le maître-autel, en marbre blanc, et qui est justement admiré par tous les connaisseurs, n'est plus malheureusement celui où le divin Sauveur apparut à sa fidèle servante et à sa disparu du temps même de Marguerite-Marie, sans qu'on puisse dire ce qu'il est devenu.

En dehors du temps des pèlerinages, cet autel abritait l'admirable chasse ornée de quantité de pierres précieuses et évaluée à vingt-huit mille francs, où étaient conservés les ossements de la bienheureuse ; mais, en ce moment-ci, où la vénération des fidèles a grandi encore avec le dernier décret de Rome, la chasse a été transportée en avant du chœur, et tous peuvent contempler à loisir l'effigie de la sainte, étendue, revêtue de l'humble costume des Visitandines. Au-dessus de la chasse, les drapeaux allés se penchent, magnifiques dans leurs couleurs rutilantes, et s'encadrent du drapeau tricolore, orné du Sacré-Cœur, drapeau illustré déjà à Paray, et qui a reparu dans la grande guerre, à la tête d'un régiment. Derrière la chasse, se trouve la grille du chœur des religieuses, où se tenait la sainte pendant les apparitions, et où, avec les multitudes de petits cœurs en vermeil donnés en ex-voto par les pèlerins, on a pu tracer les inscriptions suivantes : Gloire au Cœur de Jésus ! Honneur à Marguerite ! Douze lampes d'argent massif, suspendues à la voûte, brûlent continuellement, et le grand lustre central, dit des Marseillais, allume ses trente-trois petites lampes, en l'honneur des trente-trois années de la vie de Notre-Seigneur. De riches bannières cachent en partie les murs, et il n'est pas jusqu'au dallage, foulé incessamment par les pas des visiteurs, qui ne se recommande à leur attention, par des marguerites emblématiques, entremêlées de trèfles noirs à quatre feuilles.

On peut quitter la chapelle pour aller admirer la basilique, qui, au point de vue artistique, est bien la perle de Paray ; mais on reviendra bientôt au sanctuaire mystique et pieux des apparitions. Le plan général de la basilique est en raccourci le plan même de celle de la célèbre abbaye de Cluny. La basilique offre l'image d'une croix latine et le caractère particulier aux églises bénédictines. On y remarque maintenant la statue de sainte Marguerite-Marie à genoux et en extase, œuvre du sculpteur Vornare, grand prix de Rome. Je crois qu'il est impossible de quitter Paray sans y

laisser quelque chose de soi-même et comme un regret de ne pouvoir y revenir souvent, puiser aux sources mystérieuses et invisibles qui sont l'âme même de la petite ville, et comme l'émanation profonde de la divine visite. Paray, avec ses couvents, ses églises, ses rues paisibles, ses belles allées de platanes, sa rivière d'argent, représente une douce citadelle de prières et de sacrifices, armée, pour la défense et le salut du pays, d'un trésor inépuisable de grâces spirituelles. X.

Un appel pour les Hongrois

L'Office central d'assistance nous prie d'insérer l'appel suivant reçu ces jours-ci de Budapest :

Femmes catholiques, nos chères sœurs, L'ère de destruction qui, au lendemain de la guerre, a attiré sur nous les horreurs de deux révolutions, nous oblige à tendre la main à ceux avec qui nous unît un commun idéal chrétien. L'an dernier, lorsque éclata la première révolution, nos différentes associations féminines catholiques se groupèrent en une « Fédération nationale », qui prit comme tâche de chercher à résoudre les grandes questions féminines selon l'esprit catholique, d'être l'interprète de l'ensemble des femmes catholiques du pays et de travailler à défendre les intérêts qui doivent leur tenir à cœur.

Seurs catholiques, nous connaissons votre zèle, car jadis, nous agissions à vos côtés dans des associations affiliées aux vôtres. C'est pourquoi, nous sommes certaines de trouver en vous des cœurs compatissants, lorsque, filles malheureuses d'un pays condamné à mort, dépeupillé, déchiré et pantelant, nous venons à vous implorer votre secours. Vous avez connu les Hongrois de jadis : ils n'avaient, certes, pas coutume de tendre la main ; mais, aujourd'hui, nous devons dépeupler tout orgueil national, ne pouvant supporter le spectacle de nos enfants, de nos sœurs et de nos parents mourant de faim.

Nous vous en supplions, donnez-nous ce que vous pouvez donner, car nous sommes pauvres, nous n'avons pas de vêtements, pas de pain. La plus petite offrande nous sera précieuse.

Nous souffrons des conséquences d'une guerre de cinq ans, de deux révolutions, et nous sommes menacés de ne voir subsister que le cœur de notre pays, séparé des artères qui lui apportaient la vie.

Nous sommes en ce moment des mendiants ; mais soyez, vous, nos avocates, afin que les nôtres ne restent pas toujours les mendiants de l'Europe.

Seurs catholiques, à qui le Tout-Puissant a épargné les horreurs et les funestes conséquences de la guerre, pensez à nos enfants innocents qui passent une jeunesse sans joie, ne connaissent le bonheur que par ouï-dire, qui souffrent, qui vieillissent avant l'âge, tandis que vos enfants à vous jouissent sans souci de leur heureuse jeunesse. Pensez aux mères qui doivent endurer cette torture d'assister impuissantes à la misère de leurs enfants.

Que vos cœurs s'émeuvent ! Venez à notre secours ! Nous vous serons éternellement reconnaissantes et priérons pour vous !

Budapest, 1920.

Országos Katolikus Nőszó-vetseg Központja.
Signé : Szegedy-Maszák Aladaruz ; Dr Rasko Istvánne ; Dr Weichhart Gabriella ; J. Baldy Fyrcine ; Ozo. Dalanasky-Janomi ; Ghulmyer Margit ; Pory Emiliu ; Oberhoffer Ida ; Maltherr Pola ; Petik Kalmanny.

Personne ne saurait rester insensible à ce cri de détresse : c'est pourquoi nous sommes certains que la souscription qu'on nous prie d'ouvrir en faveur de ces malheureuses femmes de Hongrie et de leurs enfants affamés recueillera des dons nombreux. Ceux-ci peuvent nous être envoyés directement ou bien être apportés à l'Office central d'assistance, 41, Grand-rue, qui se chargera de transmettre au Comité en question les sommes recueillies. Toute offrande sera la bienvenue ; n'oublions pas que, à raison du change, elle se multipliera par 30. La Providence met donc à notre portée le pouvoir de faire beaucoup de bien, même avec d'humbles moyens ; répondons à cet appel et, comme jadis tous, nous envoyons nos dons aux malheureux prisonniers, soyons maintenant le secours de ceux qui meurent de la plus sombre des misères.

Echos de partout

L'HUMANITÉ PERD SES DENTS

De Louis Forest :

Le sport a une tendance heureuse à devenir scientifique. L'idéal de l'athlète complet, à mi-chemin de celui du citoyen complet, est déjà l'indication d'une méthode sûre. Il tend à l'équilibre humain.

Mais comment se fait-il qu'alors que tous les mouvements sont étudiés, classés, appris, nul n'ait songé à enseigner le sport de la mâchoire ? La nature obéit à la loi : de besoin crée l'organe ; l'absence de besoin le supprime. Or, au fur et à mesure que la civilisation avance, elle va vers l'aliment mou. Les progrès de la cuisson sont dirigés contre la nourriture dure. Actuellement, l'envahissante conserve fait même disparaître les os, sur lesquels l'homme se faisait encore les dents. Et, au lieu d'exercer l'enfant à mordre dans du solide pour assurer sa dentition, on ne rêve pour lui que pâtes et bouillies. Le résultat est que l'humanité perd ses dents. Des belles anciennes mâchoires humaines à trente-six dents, nous sommes tom-

bés à trente-deux. Nous dégringolons vers vingt-huit. Quantité de gens n'ont déjà plus leurs dents de sagesse, ce qui n'étonnera personne, et surtout les femmes, ce qui étonnera encore moins. Pour mille raisons, il serait bon de veiller à sauver, par un sport spécial, nos dents, en décadence faite d'exercice. Il faudrait créer le sport spécial de la mâchoire et fonder l'A. G. S. M., Association générale de sports mastocatoires. Cette proposition plaisante n'est peut-être pas une plaisanterie. Le fond est vrai. Une des nécessités d'une civilisation qui veut vivre est d'assurer le spectacle national. Sinon nos enfants n'auront plus que de vagues genives. Il faut donc essayer de sauver leurs dents, d'abord parce que les dents sont utiles, et ensuite parce que, s'ils n'en avaient pas, ils inventeraient des crochets de fer pour arriver tout de même à se mordre.

NOT DE LA FIN

Un engagement pour une baraque foraine : — Avez-vous de bonnes références comme escamoteur ? — J pense bien ; j'ai travaillé, en France, aux stocks américains !...

FRIBOURG

La promenade du collège Saint-Michel

Reprenant une tradition interrompue par la grande guerre, le collège Saint-Michel a fait, hier, mercredi, sa grande promenade annuelle. La dernière excursion avait été celle du Lerschberg, en 1914. Ainsi, la très grande majorité des élèves du collège n'avait pas encore eu le plaisir de faire une « grande promenade ». C'est dire la joie avec laquelle petits et grands prirent part à la promenade d'hier. Le but en était la région des lacs de Morat et de Neuchâtel.

L'initiative par un temps superbe, la promenade a été de tous points réussie. Nos collègues sont partis de Fribourg vers sept heures du matin, deux trains les transportèrent rapidement à Morat ; ils s'embarquèrent sur le grand bateau Fribourg, où les 550 excursionnistes trouvèrent facilement place. La traversée du lac de Morat, du canal de la Broye et du lac de Neuchâtel, jusqu'à la hauteur de Coppallod, dura bien deux heures et demie. Les lacs n'auraient pu être plus beaux et la côte neuchâteloise plus enssoleillée. A Neuchâtel, les collègues défilèrent martiallement à travers la ville pour s'arrêter devant le monument de la République, où ils chantèrent le *Cantique suisse*, avec l'accompagnement de la fanfare. Puis les classes se dispersèrent, sous la conduite de leur professeur. On s'en alla rapidement visiter les musées, la collégiale, le château, l'église catholique. Plusieurs classes ont eu la joie de faire sous l'aimable direction de M. de Purry, conservateur du musée historique.

À deux heures, nos collègues s'embarquèrent de nouveau pour Morat, où ils arrivèrent vers quatre heures pour y dîner dans trois hôtels de la ville : la Croix-Blanche, l'hôtel du Bateau et l'hôtel Engle. Partout le menu fut excellent et abondant. Les Moratois ont fait honneur encore une fois à leur traditionnelle et généreuse hospitalité. Les excellents vins d'honneur qu'ils ont largement distribués aux professeurs et aux élèves en sont la preuve, non moins que l'accueil très aimable que les représentants officiels de la ville ont fait au Collège. Citons, parmi les invités, MM. Müllery et Rupprecht, membres du conseil communal, M. Meyer, directeur de l'École secondaire, MM. les notaires Derron et Willenegger, anciens élèves et amis du Collège, M. Labbé Schmutz, curé de Morat, M. Girot, curé de Cressier, etc.

À l'hôtel de la Croix-Blanche, M. le Recteur du Collège parla en termes très heureux des liens qui unissent le district de Morat aux autres parties du canton de Fribourg ; il dit aussi la joie du Collège de s'arrêter sur cette terre historique et d'assurer les Moratois qu'ils seraient toujours accueillis au collège Saint-Michel avec la plus grande cordialité et la plus grande largeur de vues.

En l'absence de M. le syndic Smully, indisposé, c'est M. Müllery qui salua le Collège au nom du conseil communal et de la population de Morat. Il fut très applaudi. Il leva son verre à la prospérité toujours plus grande du collège Saint-Michel dont, a-t-il dit, la réputation n'est plus à faire.

Après le dîner, les collègues se rendirent en cortège à l'église, où ils exécutèrent des chants patriotiques. M. de professeur Renvey, s'inspirant du milieu et de l'enthousiasme général, prononça de belles et fortes paroles patriotiques. Puis ce fut le retour par deux trains du chemin de fer électrique Fribourg-Morat-Anet, comme le matin pour l'aller. À 9 heures, nos collègues rentrèrent dans la bonne ville de Fribourg, aux accents entraînants d'une marche exécutée par la fanfare, qui, sous la direction de M. le professeur Zurkinden, a contribué pour une large part à la réussite de la promenade. Nos collègues conserveront un excellent souvenir de la grande promenade de 1920 et surtout de la ville de Morat, qui s'est faite si aimable pour les recevoir. Merci aux Moratois !

Les noms de famille

La Feuille officielle de samedi 12 juin contiendra, par communes, l'état nominal de toutes les familles fribourgeoises. Les intéressés sont priés de vérifier si leur nom de famille figure bien dans la ou les communes dont ils sont ressortissants et que l'orthographe est exacte. En cas d'oubli, d'erreurs, de fautes, constatées dans l'état imprimé, les demandes de correction doivent être adressées, dans les dix jours, au Bureau cantonal de statistique, à Fribourg.

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

Ecoles primaires de Fribourg

Demain, vendredi, à 8 heures, examens de la 6^{me} classe des filles à Gumbach (M^{lle} Zosso).

Fête cantonale de gymnastique

La fête cantonale fribourgeoise de gymnastique doit avoir lieu le 27 juin, au chef-lieu de la Veveyse, et Châtel s'apprete à recevoir dignement ses hôtes. Une vaste place de fête est aménagée, à l'avenue de la gare, et rien ne manquera, assure-t-on, pour que les gymnastes et leurs amis gardent un bon souvenir des trois journées passées à Châtel.

Le comité des prix invite toutes les personnes qui posséderaient encore des listes de souscription à les retourner, avant le 15 juin, à son président, M. Victor Perroud, et il se recommande encore à la générosité de tous ceux qui pourraient lui envoyer quelques prix.

Pour la Freiburgia

La commission de la Société de gymnastique Freiburgia, qui a dû être renvoyée à cause de la fièvre aphteuse, aura lieu irrévocablement le dimanche 20 juin, sur les Grand-Places. Le but de cette petite fête, nous l'avons déjà dit, est des plus doubles, puisqu'il s'agit de procurer à la Société les fonds indispensables pour participer au prochain concours cantonal de gymnastique, à Châtel. L'organisation de la Freiburgia marche à souhait, et nos gymnastes ont tout lieu d'espérer que, avec le concours du public, ils atteindront leur but.

Les personnes qui désirent offrir des dons en nature ou en espèces pour la fête du 20 juin peuvent les déposer dès ce jour aux adresses suivantes : Café de la Schweizerhalle, Grand-rue ; Magasin de cigares « La Civette », rue de Romont ; M. Léon Chappuis, président de la Freiburgia, Neuchâtel.

Nos gymnastes assurent de leur reconnaissance tous ceux qui leur permettront, par un don, de participer aux tournées de Châtel et d'y défendre les couleurs de la Freiburgia.

Nos pupilles gymnastes

C'est dimanche, 13 juin, que Broc aura l'honneur de recevoir les sections des pupilles du canton.

La population du grand village, toujours hospitalière, s'apprete à accueillir avec fierté les vaillants petits gymnastes. Elle invite également les parents, les autorités scolaires et tous les amis de la gymnastique à accompagner dimanche les pupilles de Broc.

Conservatoire-Académie de musique

Lundi, a eu lieu l'examen pour l'obtention du diplôme de capacité dans l'enseignement musical. M. Hugo Hafner, à Fribourg, a conquis son diplôme avec la mention *summa cum laude*. La séance principale de son examen était la flûte. Comme experts fonctionnaient MM. Mangold et Radtke, professeurs au Conservatoire de Berne et premiers élèves de l'orchestre.

Un concours original

Un intéressant concours d'idées vient d'être organisé par l'Artisan et commerçant romand. Ce journal, désirant adopter pour sa couverture un titre plus artistique, engage les élèves des écoles de dessin et des arts graphiques, ainsi que ceux des cours professionnels, et toutes les personnes que cela peut intéresser à présenter jusqu'au 15 juillet des projets pour lesquels sont prévus des prix jusqu'à concurrence totale de 300 francs.

Point n'est besoin d'être artiste peintre ou dessinateur de grand style pour courir la chance de sortir vainqueur de ce tournoi. L'essentiel est d'avoir de l'imagination et du goût.

Blessé par son rasoir

Un agissant son rasoir, dimanche soir, un jeune cordonnier de Riaz, M. G., qui devait se raser le lendemain, se coupa profondément à un bras et tomba baigné dans son sang. C'est là qu'on le trouva flânant matin. Son état, qui paraissait d'abord grave, s'est considérablement amélioré depuis.

Accident d'automobile

Un de ces soirs derniers, vers 5 heures, M. Hufwyler, imprimeur à Châtel-Saint-Denis, rentrait de Vevey en automobile avec ses quatre enfants, lorsque, arrivé au lieu dit « Au Reposoir » en Bergère sur Jongny, le cordon du volant se rompit au milieu d'un virage.

L'automobile fut précipitée au bas du ravin avec ses occupants. Les quatre enfants s'en tirèrent sans trop de mal, tandis que leur père souffrit de lésions internes.

Un automobiliste qui passa sitôt après l'accident recueillit les victimes dans sa voiture.

CORRESPONDANCE

La Société de Belles-Lettres de Fribourg, répondant aux insinuations d'une partie du public, déclare qu'elle est absolument étrangère à la rédaction et à l'édition du « Nouveau Châtelain ». Elle proteste énergiquement contre les accusations dont elle est l'objet.

Produit de la collecte en faveur des sourds-muets pauvres

Arconciel, 40 francs ; Autigny, 80 fr. ; Belfaux, 144 fr. ; Bonmefontaine, 23 fr. 50 ; Coppet, 33 fr. ; Corserey, 28 fr. 50 ; Ecurvillens, 23 fr. ; Ependes, 27 fr. 40 ; Estavayer-le-Gibloux, 14 fr. ; Fribourg (Saint-Nicolas), 295 fr. ; Fribourg, Rectorat de Saint-Pierre, 75 fr. 50 ; Fribourg, Rectorat de Saint-Jean, 30 fr. ; Fribourg, Rectorat de Saint-Maurice, 45 fr. ; Grolley, 19 fr. ; Lentigny, 45 fr. ; Matran, 50 fr. ; Neyruz, 25 fr. ; Omnes, 38 fr. ; Ponthaux, 15 fr. ; Prez-v.-Noréaz, 62 fr. 20 ; Bossens, 35 fr. ; Treyvaux, 88 fr. 30 ; Villarlod, 14 fr. ; Villars-s.-Glâne, 54 fr. ; Villars-les-Joncs, 17 fr. ; Vuisternens-en-Ogoz, 38 fr. ; Institut Sainte-Ursule, 15 fr. ; Alterswil, 49 fr. ; Bosingen, 36 fr. ; Chevrières, 37 fr. ; Diélaré, 22 fr. 50 ; Guin, 68 fr. ; Heilmend, 45 fr. ; Planfayon, 51 fr. 30 ; Pisselb, 9 fr. ; Saint-Antoine, 24 fr. ; Saint-Ours, 20 fr. ; Saint-Sylvestre, 15 fr. ; Schanitten, 36 fr. ; Tavel, 55 fr. ; Ueberstorf, 50 fr. ; Wunnswyl, 15 francs.

Albeuve, 56 fr. ; Avry-devant-Pont, 59 fr. ; Bellegarde, 30 fr. 65 ; Botterens, 27 fr. ; Broc, 320 fr. 85 ; Bulle, 308 fr. 20 ; Cerniat, 42 fr. ; Corbières, 20 fr. ; Charmey, 87 fr. ; Crésuz, 29 fr. ; Echallens, 48 fr. 20 ; Estavanens, 15 fr. ; Grandvillard, 61 fr. ; Gruyères, 170 fr. ; Hauteville, 26 fr. 50 ; La Roche, 44 fr. ; La Tour-de-Trême, 63 fr. ; Lessoc, 20 fr. ; Montbovon, 53 fr. 50 ; Moudon, 15 fr. ; Neirivie, 26 fr. 50 ; Le Pâquier, 45 fr. ; Pont-à-Ville, 18 fr. ; Riaz, 86 fr. 85 ; Sales, 111 fr. 15 ; Sorens, 54 fr. 50 ; Vauxuz, 50 fr. ; Villars-sous-Mout, 18 fr. 80 ; Villarlod, 20 fr. ; Vuadens, 57 fr. ; Vuipens, 40 francs.

Barberêche, 45 fr. ; Cormondres, 56 fr. (avec Waldenbuch, 14 fr. et Walden, 3 fr.) ; Courvion, 116 fr. ; Cressier, 43 fr. 50 ; Morat, 25 fr. ; Villarepos, 32 francs.

Benens, 31 fr. 55 ; Biffens, 22 fr. ; Châtelard, 38 fr. ; Châttonnaye, 57 fr. ; Grangeles, 42 fr. 25 ; La Joux, 33 fr. 50 ; Massonnens, 55 fr. ; Mézières, 20 fr. ; Orsonnens, 100 fr. 50 ; Promasens, 104 fr. ; Romont, 198 fr. 85 ; Rue, 33 fr. 05 ; Siviriez, 71 fr. ; Torny-le-Grand, 20 fr. 50 ; Torny-le-Petit, 16 fr. 20 ; Ursy, 75 fr. ; Villarboud, 13 fr. 50 ; Villarimboud, 35 fr. ; Villarsvinioux, 29 fr. ; Villars-Saint-Pierre, 86 fr. ; Vuisternens-devant-Romont, 112 francs.

Aumont, 25 fr. 20 ; Bussy, 20 fr. ; Cheyres, 26 fr. 15 ; Cugy, 80 fr. ; Delley, 23 fr. ; Domdidier, 75 fr. 50 ; Estavayer-le-Lac, 130 fr. ; Fétigny, 40 fr. ; Font, 25 fr. ; Léchelles, 38 fr. 50 ; Mammens, 30 fr. ; Montagn-Tours, 45 fr. 35 ; Montet, 33 fr. 50 ; Murist, 35 fr. ; Nuvilly, 17 fr. ; Ruyeres-les-Prés, 15 fr. ; Saint-Aubin, 64 fr. ; Seiry, 17 fr. ; Sumpierre, 82 fr. 50 ; Vuissens, 44 fr. 40 ; Atlatens, 195 fr. 25 ; Châtel-Saint-Denis, 147 fr. ; Le Crêt, 165 fr. ; Porsé, 42 fr. ; Progen, 28 fr. 50 ; Remaufens, 35 fr. ; Saint-Martin, 55 fr. ; Semssats, 41 fr. 50. — Total : 7059 francs 85 centimes.

Souscription pour la chapelle du Sacré-Cœur, à Posieux

Anonyme (hommage au Sacré-Cœur pour le jour de sa fête), 25 fr. — Anonyme de Broc, 5 fr. — Anonyme de Sales (Gruyère), pour le Tabernacle, 10 fr. — Anonyme de Nuvilly (pour obtenir une grâce), 5 fr. — Anonyme de Farvagny, 5 fr. — Anonyme d'Autigny (pour obtenir une grâce), 10 fr. — J. B. Prez (reconnaissance), 5 fr. — Anonyme de La Roche (en action de grâces), 22 fr.

Tirage financier

Voici le résultat du 35^{me} tirage des obligations de l'emprunt de l'Hôpital cantonal :

Lot de 25,000 fr. : série 4789, N° 21.
Lot de 2,500 fr. : série 8680, N° 11.
Lot de 500 fr. : série 7749, N° 50.
Lot de 50 fr. : série 261, N° 46 ; s. 1117, N° 11 ; s. 3631, N° 33 et 45 ; s. 4917, N° 22 ; s. 5105, N° 32 et 46 ; s. 5356, N° 8 et 13 ; s. 868, N° 17.
Lot de 40 fr. : s. 261, N° 3, 24, 39 et 47 ; s. 600, N° 43 et 48 ; s. 785, N° 19, 38, 41, 45, 48, 49 ; s. 1147, N° 5 et 28 ; s. 1514, N° 30 et 50 ; s. 3543, N° 18 et 48 ; s. 3631, N° 10, 19 et 21 ; s. 4789, N° 20 et 30 ; s. 4817, N° 26 et 43 ; s. 5105 ; N° 14, 19, 25, 41 et 45 ; s. 5356, N° 5 et 44 ; s. 5577, N° 32 et 38 ; s. 6700, N° 3, 4 et 21 ; s. 6959, N° 20, 37, 40 et 42 ; s. 7243, N° 12 et 36 ; s. 7749, N° 4 et 27 ; s. 8680, N° 14, 20, 22 et 24 ; s. 8740, N° 6 et 48 ; s. 8846, N° 23.
Plus vingt lots à 18 francs.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

29 mai. — Curvat, Hubert, fils de Denis, employé aux C. F. F., du Crêt, et d'Antonie, née Guislain, chemin des Pommières, 8.
Savary, Ulrich, fils de Robert, tailleur, de Sâles, et de Marie, née Duffey, Planche inférieure, 256.
4 juin. — Progin, Simone, fille de Pierre, inspecteur des laiteries, de Léchelles et Misery, et de Euphrasie, née Boileau, avenue de Roule, 7.
5 juin. — Aebly, Anna, fille d'Adolphe, cordonnier, de Fribourg, et d'Emilie, née Hampf, rue des Forgerons, 188.
Wasem, Hermann, fils d'Albin, employé au F. M. A., de Guggisberg, et d'Emma, née Bartscher, rue Zähringen, 99.
8 juin. — Daler, Louis, fils de Jules, mécanicien, de Granges-d'Ibens, et de Jeanne, née Racine, avenue de la Gare, 9.

Mai	Naissances	Décès	Mariages
1920	33	34	10
1919	39	27	12

Depuis le 1^{er} janvier 1920, il y a eu 157 naissances et 213 décès, donc 46 décès de plus que de naissances. Il y a des déficits partout.

Le Saint-Siège et M. Nitti

Rome, 10 juin.
(Stefani). — L'Observateur Romano publie que le journal catholique de la XX^e siècle rapporte, avec réserve, que, à l'effet de rétablir des relations entre le Vatican et la France, et peut-être après avoir constaté que son acte aurait été bien accueilli à Paris, le Pape aurait demandé au parti populaire italien de ne plus appuyer le cabinet Nitti, dont la politique anti-française devenait plus apparente.

L'Observateur Romano ajoute : « Nous sommes autorisés à démentir de la façon la plus absolue ces informations, d'ailleurs accueillies avec réserve par le journal même qui les publie. Le Saint-Siège est et reste complètement étranger à la conduite et à l'attitude de tous des partis politiques, le parti populaire italien y compris. »

Pour la Pologne

Londres, 10 juin.
Le Daily Mail publie la nouvelle que le Conseil des ambassadeurs, après avoir entendu l'exposé du maréchal Foch, a décidé l'appui militaire à la Pologne.

L'or bolchéviste

Paris, 10 juin.
(Havas). — Relativement à la protestation française auprès du gouvernement suédois, concernant l'or russe, envoyé en paiement de machines agricoles, le Petit Parisien écrit que des instructions ont été envoyées au ministre de France à Stockholm pour demander, au nom des porteurs français de rente russe, la mise sous séquestre des sommes en roubles et en lingots d'or déposés dans les banques de cette ville par les bolchévistes.

De son côté, M. Millerand, en recevant récemment le ministre de Suède à Paris, a renouvelé la protestation française contre la tolérance qui avait été accordée à ce transfert.

Une opposition analogue a été ou va être formulée à Londres, où un navire freté par les bolchévistes doit apporter prochainement de l'or et du platine.

Cette opposition sera complétée par une demande de mise sous séquestre que vont adresser au gouvernement britannique les souscripteurs français d'emprunts russes, démantchés qui seront certainement appuyés par les souscripteurs anglais de mêmes titres.

Les bolchévistes en Perse

Paris, 10 juin.
(Havas). — Il se confirme que le conseil exécutif de la Société des nations se réunira à Londres, le 14 juin, à l'effet d'examiner la demande d'intervention de la Ligue des nations, au sujet de l'entrée des bolchévistes en Perse. Il semble que M. Lloyd George représentera l'Angleterre, et M. Léon Bourgeois, la France.

Elections administratives italiennes

Rome, 10 juin.
La commission parlementaire pour les modifications à apporter aux élections administratives a décidé que les élections administratives, communales et provinciales du royaume doivent avoir lieu définitivement, sans autre renvoi possible, le 31 août, avec le système actuel.

Distinction à un député catholique

Rome, 10 juin.
Le député avocat Jean Bertini, du parti populaire, sous-secrétaire d'Etat pour les travaux publics et les transports, a été nommé par le roi, de *motu proprio*, grand officier de la Couronne d'Italie.

Produits espagnols

Madrid, 10 juin.
(Havas). — Le conseil des ministres a approuvé les bases de l'exportation du riz, des pommes de terre et des pruneaux.

Au marché de Marseille

Marseille, 10 juin.
Ainsi qu'il fallait s'y attendre, il vient de se produire, à la suite de la brusque dégringolade des cours, une panique dans tous les compartiments de notre marché. Les marchandises provenant d'Amérique sont à la veille d'un effacement important. Aussi le tard très abondant chez les spéculateurs se trouve plus que jamais. Les ventes sont limitées et les prix nominaux avec tendance à la baisse. Les caoutchoucs reculent de nombreux points. Les peaux et les cuirs sont en forte diminution. Les matières tannantes et les drogues suivent ce mouvement. Les huiles sont à meilleur marché de 50 à 60 fr. Au marché des vins, on voit les premiers symptômes de baisse. Les savons ont perdu 60 centimes par kilo et les sardines d'Espagne et de Portugal ont diminué de valeur de 30 %.

Tempête en Espagne

Guadalajara (Espagne), 10 juin.
(Havas). — Une violente tempête de grêle a éclaté à Guadalajara. Les routes sont coupées et les villages inondés. La foudre a tué un paysan.

La chute d'énormes rochers a causé des dégâts aux villages.

EXIGEZ LE DIABLERETS APERITIF SAISONNIER

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 10 juin.
Le Conseil national continue la discussion des tarifs des chemins de fer.

M. Haab, chef du Département des chemins de fer, combat la proposition de M. Schmid (Argovie) de supprimer la clause d'urgence et de soumettre l'arrêté au referendum. M. Haab demande que l'arrêté soit appliqué dès le 1^{er} octobre 1920.

Par 86 voix contre 26, la Chambre écarte la proposition Schmid.

A l'article 5, M. Schmid (Argovie) développe la proposition suivante : « Le Conseil fédéral est chargé de l'exécution du présent arrêté. Il soumettra dans un bref délai à l'Assemblée fédérale un projet de révision définitive de la loi de 1901, concernant les tarifs des C. F. F. et des chemins de fer privés. »

La commission combat cette forme impérative et désire laisser au Conseil fédéral le temps nécessaire pour accomplir le travail en tenant compte de la situation économique générale.

M. Garbani (Tessin) soutient la proposition Schmid, en faisant valoir les intérêts spéciaux du Tessin.

M. Donati (Tessin) déclare que toutes les aspirations du Tessin vont vers la Suisse, que ce canton veut s'orienter toujours davantage vers le Nord, mais qu'il est empêché par la politique tarifaire des C. F. F. Il est très mécontent de déjouer le Tessin de sa voie patriotique. Les tarifs ne sont pas simplement une question fiscale et économique, mais encore et surtout une question politique.

M. Gelpke (Bâle-Ville) soutient le point de vue tessinois.

M. Haab déclare que le Conseil fédéral procédera de plus tôt possible à une révision des tarifs, et qu'il tiendra compte des sentiments des Confédérés du Tessin.

En présence de cette déclaration, la commission se rallie à la proposition Schmid, acceptée, sans opposition.

Puis l'ensemble de l'arrêté est adopté par 95 voix contre 1.

On aborde ensuite la question des taxes supplémentaires de douane.

MM. Mossmann (Neuchâtel) et Alfred Frey (Zürich) rapportent.

Le Conseil des Etats a renvoyé à une commission la requête de l'Association des écrivains suisses, concernant la loi sur les droits d'auteurs.

Le Conseil a repris l'examen des rapports de neutralité.

Le rapporteur, M. Bâhi (Thurgovie), a passé en revue des bénéfices réalisés par la S. S. S. et par d'autres organes de l'économie de guerre. Il aurait préféré que le Conseil fédéral eût été moins généreux au sujet des bénéfices réalisés par certaines organisations de l'économie de guerre et qu'il aurait mieux fait de verser à la caisse fédérale.

Pour la lutte contre la tuberculose

Dons reçus par la Ligue fribourgeoise (compte de chèques Ha 226) :

- M^{lle} Célestine Bise, Cheyres, 140 fr. — Fabrique de lait condensé, Epagny, 10 fr. — M. Alfred Kretz, Bulle, 5 fr. — M. Marcel Lollon, Farvagny, 5 fr. — M. Jean Zurkinden, député, 5 fr. — M^{me} Marcel Weissenbach, 5 fr. — M. Barisch, avocat, 5 fr. — M^{me} veuve Louis Treyvaud, Bulle, 5 fr. — M. Charles Blum, Morat, 5 fr. — M. Gaston Chenaux, Ecurvillens, 2 fr. — M. Gremaud, instituteur, Belfaux, 2 fr. — Société des condensateurs, 20 fr. — M. Joseph Caille, Monthovon, 10 fr. — M. Johann Gutknecht, Agrisvill, 5 fr. — M. le curé Vauthey, 5 fr. — M. Martin Trezzi, Bulle, 5 fr. — M. Brocard, facteur, Courtozin, 5 fr. — Couvent des Capucins, Romont, 5 fr. — M. Ernest Castello, Bulle, 5 fr. — M. Alphonse Théroulaz, 5 fr. — M. Pasquier-Martin, Bulle, 3 fr. — M. Brillhart-Spach, Tavel, 2 fr. — M. Gratiot Démentraz, Broc, 2 fr. — M^{me} Scraphine Dupasquier, Vuadens, 2 fr. — M. l'abbé Reille, 2 fr. — M. le curé Riédo, 2 fr. — MM. Betschan et C^{ie}, 15 fr. — M^{me} veuve Nicolet, Morat, 5 fr. — M. René de Buman, professeur, 5 fr. — M. Berner-Schein, Châlon-sur-Sâles, 3 fr. — M. Jos. Mossu, Broc, 2 fr. — Société de culture de Villarepos, 10 fr. — M^{lle} Célestine Bise, Cheyres, 10 fr. — Commune de Massonnens, 10 fr. — Cheux mixte de Saint-Jean, 10 fr. — M. Henri Derrin, Singiez, 5 fr. — M. J. Krattiger, Châtelres, 5 fr. — M. Peller, député, Wunnswyl, 5 fr. — M. Louis Percelet, Estavayer, 5 fr. — M. Castella, négociant, Lessoc, 2 fr. — M. Edouard Grangier, Monthovon, 1 fr.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant La Mutuelle. — Répétition, ce soir, au local, pour la messe de dimanche.

C. A. S. Section Molson. — Course des sections romandes. Réunion de participants le vendredi, 11 juin, à 6 heures du soir, à l'Hôtel Suisse.

Sous-section des Pupilles de la Freiburgia. — Les parents des pupilles et les amis désirant accompagner la sous-section à Broc, dimanche 13 juin, sont priés de s'inscrire vendredi, de 6 à 7 heures, à la halle des Grand-Places, où des renseignements complémentaires seront donnés. Départ par autobus, à 6 h. 3/4 du matin, du pont du Gottéron.

Pupilles de l'Ancienne. — Les parents sont avisés que la fête de Broc aura lieu dimanche prochain, 13 juin. Le programme définitif ainsi que tous les renseignements utiles paraîtront samedi.

Cercle d'études de l'Union des travailleuses. — Ce soir, jeudi, à 8 h. 3/4, séance au local de la rue de Morat.

Männerchor. — Haute Abend, 8 3/4 Uhr, Uebung.

Publications nouvelles

Almanach catholique français pour 1920. Bloud et Gay, éditeurs, rue Garancière, 3, Paris 7^e.

Où prendre une meilleure appréciation de cet almanach que celle qui se trouve dans la belle préface de Mgr Baudrillard l'a honneur ? L'almanach, qui est le Recteur de l'Institut catholique de Paris, peut être de livre de tous, des plus humbles comme aussi de ceux qui veulent trouver en peu de temps des renseignements exacts et précis. Le livre qui paraît cette année n'est que le premier d'une série qui se poursuivra autant qu'il plaira à Dieu et que le public la soutiendra de sa faveur. Cette petite encyclopédie catholique suit pas à pas les diverses manifestations de la vie religieuse dans l'Eglise elle-même, dans la famille, dans l'art, dans la littérature et dans la vie sociale. Chacun trouvera ce qui peut l'intéresser ; l'homme d'étude s'enrichira par la grande réforme qui demeure l'honneur des pontificats de Pie X et Benoît XV ; le pèlerin parcourra tous les grands sanctuaires du monde ; même les enfants trouveront de belles images qui les feront rester sages pendant de longues heures. Puisse cet almanach faire son chemin dans le monde et porter à tous des paroles de paix dictées par l'esprit chrétien qui l'anime !

Sommaire des Revues

Le quatrième numéro de la Revue universelle vient de paraître. Il s'ouvre par une magistrale étude de Bourget sur l'évolution de la pensée de Renan et de Taine après 1870. Le général Lyautey publie des souvenirs inédits sur la cour de Hué en 1896, où l'on saisit l'élaboration au contact des réalités des méthodes qui président à la colonisation du Maroc. Jules Veran commence une étude sur les origines de Mirville. E. Baumann donne la suite du Fer sur l'enclume. Une importante étude de M^{me} Gauss montre à quels dangers l'Europe est exposée par l'alliance du bolchévisme et du fanatisme musulman.

Vermouth NOBLESSE DELICIEUSE GOURMANDISE

TEMPS PROBABLE

Zurich, 10 juin, midi.
Pluies d'orage ; température à peu près normale.

Fumez les cigares FROSSARD

NOTES DE VOYAGE

A BOMBAY

(Correspondance retardée)

Nous restâmes toute la nuit du jour de notre arrivée en rade devant Bombay, le Gabbler, à la place près du quai. On avait distribué en cours de route une feuille indiquant tous les hôtels soumis aux lois indiennes avec le prix des locaux d'hôtel. Ceci concernait surtout les armes à feu, et il fallait payer jusqu'à 6 fr. pour une vis de fusil. Comme nous n'étions pas porteurs d'armes ni de munitions, l'office des douanes nous laissa partir sans inconvénient. Nous confîâmes nos bagages à l'agence Cook et nous descendîmes à terre.

Ce qui nous préoccupait le plus, c'était de savoir à quel jour était fixé le départ pour les Seychelles. Il n'y a qu'une compagnie à Bombay qui desserve cette colonie : c'est la British India Company, ou, comme on dit ici, la B. I. Le bureau est à cinq minutes du port. Jugez de notre désappointement en y apprenant que le prochain bateau ne partirait que le 11 mars, ce qui nous obligeait à un séjour forcé de trois semaines à Bombay.

Nous nous mîmes donc en quête d'un logement. Treize Jésuites avaient débarqué en même temps que nous, et s'étaient rendus directement dans leurs établissements. Nous nous adressâmes d'abord nous présenter chez eux, et comme il n'y a pas d'autres religieux à Bombay, force nous fut de chercher un hôtel. Comme prêtres, nous ne pouvions nous contenter d'un établissement, et d'autre part, pour la bourse de religieux capucins, les grands hôtels étaient inaccessibles. Tout en cheminant, nous nous arrêtâmes devant un édifice assez grand, mais d'apparence modeste. Nous fûmes au-dessus de la porte : Prince of Wales Hotel. Pour trois chambres et sept lits avec pension, on nous demanda 7 roupies par jour et par personne. Le prix était relativement modéré pour Bombay. Nous acceptâmes à l'es-sai. Mais, à l'intérieur, la propreté était douteuse. Un carreau croissait sur une fenêtre; un moineau piquait du sucre près de nous; un gros rat se promenait sous une table voisine. Dans chaque chambre, il n'y avait qu'une cuvette. Malgré l'impression désagréable que nous fit l'hôtel, nous avions nous en contenter, à cause du prix. Et pourtant, ce prix était exorbitant, en raison du change. Avant la guerre, trois roupies valaient cinq francs; aujourd'hui, à notre grande stupefaction, nous avons appris que trois roupies représentent une valeur de 21 francs. Notre pension revenait donc à 49 francs par personne et par jour; la situation était intolérable.

Le lendemain, dans la journée, nous nous demandâmes où nous pourrions dire la messe le dimanche et les jours suivants. Nous parûmes meilleur de nous diviser en deux sections : les Pères français s'adressèrent à l'archevêché, et les Pères suisses au Collège des Jésuites. Le recteur du Collège, apprenant que nous étions Suisses, nous reçut à bras ouverts : « Et moi aussi, dit-il, je suis Suisse. Je lui demandai de quel canton il était. Mi Vater isch an Appenzeller, répondit-il, et il continua les paroles de la pittoresque chanson avec cette bonne humeur et cette jovialité qui est la caractéristique des braves Appenzellois. Il appela le Père Zimmermann, un Argovien, le Père Schuler, de St. Gallen, et un Schwytzer, puis nous fit servir le traditionnel whisky and soda à la glace, et ce qui n'est de compte à notre bonheur, nous invita à quitter tout de suite le Prince of Wales pour venir loger chez les Pères. Quelle solution inespérée du problème qui nous tourmentait ! Et comme nous en avions remercié la Providence ! A côté du St. Xavier's College se trouve le St. Xavier's High School. Comme nous étions sept, nous ne pouvions loger tous ensemble. Après entente entre le Père Pletzer, l'Appenzeller, et le Père Riklin, de Saint-Gall, recteur de la High School, les Suisses, avec un Père belge, eurent leur logement dans ce dernier bâtiment, tandis que les deux Pères français restaient au collège.

Nous étions donc sans souci matériel pour

trois semaines. Nous eûmes le plaisir de rencontrer, chez les Jésuites, plusieurs religieux suisses : le Père Gallati, de Gênes, ancien élève des Capucins de Nefels et de Stans; le Père Kaufmann, d'Oberdorf (Schwyz), et enfin, un très gentil Père, dont le père est Assolun et la mère Uranise de Wolfenschiessen. Durant la journée, nous eûmes les visites que, vu nos nombreuses occupations; mais, le soir, de nombreuses conversations agréablement nos souvenirs; des souvenirs intéressants et des traits d'esprit piquants jaillissent de ces souvenirs, qui nous ramènent par la pensée dans notre belle Suisse. Le collège des Pères Jésuites de Bombay fut bâti en 1855, par Mgr Steiner, S. J., et achevé par Mgr Meurin, son successeur et confesseur. Le gouvernement anglais fit don du terrain, « ainsi que plus de 300,000 fr. », et contribua pour près de 200,000 fr. à la construction de l'édifice. Des collectes publiques, faites parmi les Hindous, les Parsis et les Musulmans de Bombay, rapportèrent 250,000 fr. C'est de toute l'Inde, le plus grand établissement d'enseignement supérieur. Dès l'origine, ce collège fut confié aux religieux de la province allémande, qui demeurent chargés de toute la mission de Bombay jusqu'au commencement de la grande guerre. A cette date mélangé, le gouvernement renvoya en Europe 48 Pères, 2 scolasticats et 15 coadjuteurs; 10 autres Pères et 16 coadjuteurs, vu leur âge avancé, restèrent intéressés dans l'Inde.

La crise fut terrible pour la mission de Bombay. Plusieurs stations restèrent sans prêtre. La High School n'a plus que 5 professeurs religieux; trois Suisses et deux Luxembourgeois; les autres maîtres sont des Indiens. Le collège aussi ne possède plus que cinq Pères, dont deux Suisses.

Les Pères Jésuites ont encore un autre établissement d'instruction dans l'île de Bombay : c'est le St. Mary's College, qui compte environ 600 élèves. Le recteur est un Suisse : le Père Schaefer, de Bâle. C'est le seul internat que la Société de Jésus ait à Bombay. La plupart des élèves qui fréquentent cet établissement sont catholiques, et, fait curieux, un religieux nous affirma que la majeure partie des étudiants indiens venait de Bagdad. Un millier d'élèves fréquentent le collège, et plus encore la High School. Il est intéressant de les voir dans leur costume national. Le Parsi n'est jamais son bonnet, même en classe. Ils sont tous polis et affables. Quand ils rencontrent un professeur, ou même les missionnaires étrangers qui logent dans la maison, ils savent bien dire Good morning, Father! Good afternoon, Father! On les croirait tous chrétiens. Les Pères, qui leur font tout le bien possible pendant leurs années de collège, ne se font guère d'illusion sur ce que deviendront plus tard leurs élèves; cependant, cette pensée ne les décourage point. Les bons religieux mettent ces jeunes gens en contact avec la religion chrétienne, élèvent leurs âmes vers l'unique Dieu qui a fait le ciel et la terre, et leur font voir toute la beauté d'une vie morale et pure.

A une prochaine correspondance, quelques détails sur cette curieuse ville de Bombay et notre existence ici pendant trois semaines.

Père Justin.

SOMMAIRE DES REVUES

La Revue hebdomadaire du 8 mai : Mgr de Liège, évêque de Gap; La France vue de l'Orient. — Guy de Pourtales : Remarques sur Benjamin Constant (I). — Maurice Muret : Les derniers Habsbourg. — John Galsworthy : La Fleur sombre (VI). (Traduit de l'anglais, par Maurice de Coppet). — Edouard Payen : La vie chère. — Victor Giraud : Le monde au sortir de la grande guerre. — Albert Maybon : La langue et les idées françaises au Japon. — Propos et documents. — La vie de la semaine. — Courrier de l'étranger. — Revue des revues étrangères, par Firmin Roz. — Tarif des abonnements : Un an, 48 fr.; six mois, 25 fr.; trois mois, 13 fr.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie.

L'Office cantonal du travail en 1919

La Liberté publie régulièrement, chaque mois, un bref rapport sur la fréquentation de l'Office cantonal du travail. Ces rapports trouvent dans les journaux auprès des lecteurs l'intérêt qu'ils méritent. Nous espérons. Ces chiffres, en effet, sont d'un intérêt facile des conditions du travail, d'où dépendent le bien-être ou la souffrance de centaines de familles. Le rapport annuel de l'Office du travail confirme cette impression. Celui de 1919, soit du quatorzième exercice de l'Office, renferme bien des leçons et bien des enseignements pour les employeurs et les employés. On en jugera par les extraits que nous en faisons.

L'Office cantonal du travail a eu à souffrir, en 1919, de l'incertitude qui a suivi la guerre. En comparaison avec l'année précédente, il a enregistré une diminution des offres de travail s'élevant à 16,91 % et une diminution des placements atteignant le 13,80 %, tandis que les demandes de travail ont augmenté de 1 %. Ce n'est que grâce aux travaux plus ou moins importants (réparations de rivières, constructions de routes, exploitations de grâbes, préparation de la construction du Tour de Pérolles), entreprises par l'Etat et la ville de Fribourg, qu'on a pu éviter un chômage calamiteux.

Le plus fort contre-coup, tant pour les offres que pour les demandes de travail et pour les placements, a été supporté par l'agriculture. Il y a eu à cela trois causes principales. Ce fut d'abord la suppression du dépôt des débris et débris de la caserne de Fribourg, dont qui avait versé, durant l'année précédente, 200 hommes dans l'agriculture. A la suite de la péquie du lait, qui, presque totalement réservé pour la consommation de la population (d'ailleurs, ne sert plus à la fabrication du fromage et autres produits laitiers, il y a eu manque de travail pour les ouvriers fromagers. Mais le déficit dans la fréquentation de l'Office du travail par les agriculteurs est dû surtout à l'irruption soudaine de la fièvre aphteuse, vers la fin octobre et jusqu'à la fin de l'année. Le terrible fléau rendit le service de placement agricole des plus difficiles.

Plus que jamais, l'Office du travail indifférent, en 1919, ses efforts pour encourager la jeunesse à l'apprentissage d'une profession. Il est souvent difficile de faire comprendre aux parents et aux enfants tout l'intérêt qu'il y a d'apprendre un métier. Aussi peut-on se déclarer satisfait du résultat obtenu, qui est de 34 placements pour l'an dernier.

Le bureau de placement pour femmes a vu croître sa fréquentation dès la fin des hostilités. Les offres et les demandes de places sont en augmentation. L'augmentation des demandes concerne spécialement les gouvernantes, les institutrices et les ouvrières de différents métiers. Le rapport de l'Office signale le courant qui, de plus en plus, tend à éloigner les jeunes filles des travaux domestiques pour les diriger vers les travaux de bureau. La cause principale de cet abandon de la carrière domestique doit être cherchée dans une fausse compréhension des conditions de la vie. Les écoles ménagères, dont la fréquentation est depuis quelques années obligatoire dans le canton de Fribourg, combattent efficacement le mal, il est vrai; mais cela ne suffit pas. Il faut lutter par tous les moyens contre l'esprit de dissipation et le principe du moindre effort qui amoindrissent tant de jeunes cours. Il faut inculquer surtout l'amour du travail domestique à la jeune fille appelée à devenir un jour ménagère et mère de famille.

Ce sont là quelques idées de l'intéressant compte rendu de notre office du travail. Elles montrent l'utilité de cette institution; elles montrent aussi que le directeur de l'Office, M. Zimmermann, et ses adjoints, M. Dietrich et Mlle Auderset, font tout leur devoir.

HYDROTHERAPIE KURHAUS CASTEL ZUOZ Engadine

A l'entrée du Park National Blockhaus, Trupchum 1 1/2 h. d' med. de Nalis. P 1450 Ch

Madame Madeleine Oberson, à Ruyères-Troyfaves; Mme et M. Léon Auderset-Oberson et leurs enfants; à Crésier; Mme veuve François Oberson et sa famille; la famille de feu Constant Oberson; M. Félix Pittet et sa famille, à Ruyères-Troyfaves; les familles Clerc, à Sâles et Châtel-sur-Oron; la famille Ecoffey-Clerc; à Vinsternens, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du grand deuil qui vient de les frapper, en la personne de leur cher et bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin

Monsieur Honoré OBERSON

décédé à l'âge de 75 ans, après une pénible maladie, chrétiennement supportée, muni de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Sâles (Grüyère), le vendredi, 11 juin, à 3 1/2 heures.

†

Monsieur et Madame Arnold Bourgniecht et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de leur cher petit

PIERRE

enlevé à leur affection à l'âge de 5 mois.

Le service funèbre aura lieu à l'église du Collège, le vendredi, 11 courant, à 2 heures.

Domicile mortuaire: Place du Collège, 25.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Ernest IHRINGER

aura lieu, samedi, 12 juin, à 8 h. 1/2, en l'église du Collège Saint-Michel.

Madame veuve Louisa Clément, ses enfants et les familles parentes remercient bien sincèrement toutes les personnes, et particulièrement MM. les employés des C. F. E., ainsi que les voisins qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper.

A VENDRE pour cause de départ:

- 1. Riche bibliothèque d'ouvrages économiques et juridiques (français et allemands); 2. sac de montage avec accessoires en aluminium; 3. paires de pantalons sport, 1 pèlerine, 1 paletot d'hiver, 1 complet, différents tableaux et bibelots.

OCCASION UNIQUE

S'adresser: 15, av. Beau regard (Maison Erlbach), au 1^{er}, à gauche. 5396

TRAVAUX DE COPIE

Travaux sous dictée - traduction - reproduction Location de machine à écrire. Travail prompt et soigné - prix avantageux.

Rue de Romant, 28

Anti-mites végétal TOSCOZ

Conserve et parfume tout

Se vend en boîtes jaunes et rouges, à 1 fr. 75. Dépôt pour le canton de Fribourg: Pharmacie Bourgniecht & Gottran, à Fribourg. 5378

Bovez un ESPERSIERS

Le plus ancien des Bitters

Le plus apprécié des connaisseurs LIQUEUR GARANTIE NATURELLE

ON DEMANDE JEUNE FILLE 18 à 20 ans, pour aider au ménage dans maison de campagne. Ecrire avec offres et prétentions, à M. Jules ROUSSET, Berceux-Genève. 5403

A vendre belle VILLA avec de grands jardins, Rap. 5000 fr. Prix 85 000 fr. Logement disponible dès le 25 juillet 1920. 5406. Adresse les offres sous chiffres F 5371 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Cure aux environs de Lucerne demande brave Jeune fille catholique, de bonne famille, y aider au ménage. Occasion de dépendre l'été, le mandant dans la cuisine. Adresser les offres sous F 3937 A. L. à Publicitas A. G., Lucerne. 5405

Myrtilles fraîches, tous les jours, en sachets de 5 et 10 kg., à 1 fr. le kg. Carises à 80 cent. le kg., contre remboursement. 5139 H. Balestra, Locarno.

A VENDRE d'occasion 2 forts trains de char, essieux de 20. État neuf, bas prix et 1 lame de scie circulaire 70 cm., marque Simens, neuve; environ 60 m. de lambris bois de Vuissens, lignés et bien secs; 4 lot de bois à bâtir et 1 grande meule. 5362 FL Boudry, battoir, Bussy (Frib).

A vendre vélo Torpédo, pour cause de départ. Employé un mois. 5363 S'adresser à Publicitas S. A., sous P 5251 F Fribourg.

ON DEMANDE A LOUER pour époque à convenir un magasin situé sur le parcours: rue du Pont-Suspendu, avenue de la Gare. 5925 Offres avec prix sous P 5194 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Poussins Rhode-Island (Poules fribourgeoises de ferme) sont livrés à la naissance aux éleveurs du canton, à Fr. 2,30 la pièce. Expéditions soignées dans des emballages spéciaux entièrement capotonnés. Grand couvoir électrique, besoins sous les yeux de jour. 5385/806 Mission cantonale fribourgeoise d'élevage et d'incubation, Courtepin.

A VENDRE 13 beaux porcs de 8 semaines, chez Pierre Brunisholz, à Moutan. A VENDRE 9 porcs de 8 semaines, chez Et. Collaud, Chef de Section, St-Aubin. 5395

A VENDRE 6 porcs de 8 semaines. Despont Adrien, à Corminboeuf. 5370 A VENDRE 5 petits porcs de six semaines et 1 génisse portante. Jos. Wyss, à Corminboeuf. 5307

Schaeffer freres Varis, 29, Fribourg. Tél. 6.55 Chanfrage central Installations sanitaires

29 Feuilleton de la LIBERTÉ

Laurence Albani par PAUL BOURGET

Il avait mis dans ce dernier mot une énergie dont Laurence connaissait la source. Elle savait quel regret l'enseigne démissionnaire gardait à l'uniforme quitté. Etait-ce trahir? Vagissait-ce de se fier à cette parole? Non. Elle hésita, pourtant, une minute. Mais c'était le seul moyen de la sauver. Et, comme tout à l'heure à Couture, dans les mêmes termes, avec le même accent, elle raconta la même tragique histoire, en épiant sur le visage de son nouvel auditeur des impressions qui, cette fois, lui glacèrent le sang à mesure qu'elle parlait. Chez Couture, une souffrance aiguë s'était unie à la révolte, au lieu que la physiognomie du demi-noble de Toulon, écoutant ce récit de l'égarément d'un enfant du peuple, se tendait, de plus en plus dans une sévère violence du dégoût. Le fantôme de lady Verrier passait derechef entre lui et la fille du jardinier. — Voilà une sale affaire, conclut-il brutalement. Je comprends, mademoiselle Laurence, que vous ayez hésité à me la dire. Mais vous pouvez être tranquille, je ne la répéterai à âme qui vive. Vous avez ma parole. Seulement, — continua-t-il, en hésitant à son tour, — seulement, cette confiance change un peu la situation. Comme patron, j'ai des devoirs envers mes fermiers de Collobrières.

Introduire chez eux un enfant qui... (une telle souffrance altérerait le visage de la jeune fille, qu'il hésita devant le mot). — enfin, qui a commis un assassinat, en a-t-il le droit? Et cela sans le prévenir? Car vous ne m'autorisez point à les prévenir, n'est-ce pas?... D'ailleurs, il va être soupçonné, cet enfant. Vous me dites vous-même que le père a commencé une enquête. Ce frère disparu, on va le retrouver, lui et sa bicyclette. On croit d'abord à un accident. Admettons-le. On se demande comment il s'est produit. On sait que les deux frères ne s'aimaient pas. On apprend que la bicyclette a été achetée avec l'argent de celui qui reste. On ne l'a pas vu depuis ces trois jours, notez cela, et c'est déjà bien extraordinaire qu'on ne l'ait pas recherché et interrogé. Car, enfin, celui qui l'emploie, votre voisin... — Il a été étonné de cette absence, interrompit Laurence. Heureusement, il n'a pas parlé d'abord, et il ne parlera plus maintenant. — Il sait donc? — demanda Pierre. — Toit, dit Laurence, et c'est une preuve de ce que vaut ce garçon: cet homme qui le connaît du pied et du plant ne le dénonce point. Si ne le garde pas, c'est qu'il l'aime trop. Il ne supporte pas qu'un enfant auquel il est attaché ait fait cela. Vous voyez bien que vous pouvez donner ce malheureux à votre fermier. — Je vois surtout que vous avez beaucoup de cœur, mademoiselle Laurence, répondit Pierre. Mais vous êtes femme. Vous êtes tendre. Votre père pour ce garçon peut quand même vous tromper. Puisque son patron con-

nait son acte, je ne lui apprendrai rien, si je lui en parle. Il faut que, d'homme à d'homme, nous nous expliquions sur le caractère de cet enfant. Si son témoignage, non pas vis-à-vis de vous, qu'il peut craindre d'attrister, mais vis-à-vis de moi, est favorable, alors, oui, je serai en droit d'introduire ce garçon chez mon fermier. En tout cas, j'y aurai moins de scrupules. Vous l'avez dit vous-même en arrivant, « maintenant, je vous comprends et vous donne raison. » — c'est grave, c'est très grave. Pour me décider, je vous le répète, il faut que je cause avec cet homme. — C'est inutile, dit-elle. Il ne voudra pas causer avec vous. Mon Dieu! ajouta-t-elle en joignant les mains, que faire? que faire? — Libertat la regardait. Plus il la voyait passionnément désireuse de sauver le petit meurtrier, moins il s'expliquait cet entêtement à empêcher qu'il n'interroge ce voisin mystérieux, auprès de qui elle avait, sans aucun doute, tenté la même démarche qu'auprès de lui. Si, pourtant, il y avait une explication, une suite. Et, brusquement: — Ce jardinier, fit-il, qui emploie votre protégé, c'est M. Pascal Couture? — Oui, répondit-elle. — Elle se sentit rougir jusqu'à la racine de ses cheveux, sous cette question si totalement inattendue. — Hé bien! continua le jeune homme après un instant de silence, je suis prêt à prendre l'enfant et à le placer chez un de mes fermiers de Collobrières sur votre seule recommandation. Oui, j'y suis prêt. Mais j'y mets une condition.

— Laquelle? — interrogea Laurence, de plus en plus émue. — Vous avez vu à ma parole d'officier, se reprit-il, et je suis prêt, moi, à croire de même à votre parole, à vous. Prouvez-vous me dire simplement: « Je vous donne ma parole d'honnête fille que Pascal Couture ne m'a jamais fait la cour. » — Un afflux de sang empourpra de nouveau le visage de la jeune fille, qui redressa la tête d'un geste de fièvre. Une flamme passa dans ses yeux, et elle répondit: — De quel droit, monsieur Libertat, me posez-vous une question pareille? — Le jeune homme se toucha dans ce cœur une place blessable. Il le sentit, et il insista, en proie tout ensemble, au remords de sa brutalité et à l'impérieux besoin d'en savoir plus. Sa mère ne s'était donc pas trompée, en lui rapportant ces mauvais propos des gens du pays? Aucune puissance au monde ne l'aurait arrêté, à présent. — De quel droit? dit-il à présent. — De quel droit me donne la démarche que j'ai faite hier auprès de vous. Lorsqu'un homme a demandé à une jeune fille d'être sa femme, qu'il lui a offert son nom et toute sa vie, cette jeune fille lui doit quelque chose. — De quel? — interrompit vivement Laurence, au moment qu'elle n'a rien répondu. — Ainsi, M. Pascal Couture vous fait la cour, continua Libertat, hors de lui, cette fois. — Et vous vous êtes adressée à lui avant de vous adresser à moi? Avonez, au moins. — Elle l'interrompit encore: — Là-dessus non plus, je n'ai rien à vous répondre.

Pour que Libertat connût les rapports qui l'unissaient à l'humble jardinier, il fallait qu'un dénouement lui fût écrit depuis la veille. Qui donc? Peu important à Laurence. Mais l'idée que le sentiment de Pascal pouvait être l'objet de conversations, et qu'il fut connu de Pierre, tout simplement, lui avait soudain causé une souffrance presque insupportable. D'en entendre davantage lui était odieux, odieuse la présence de l'accusateur qui n'avait dû recueillir ces renseignements que par la plus avilissante enquête. Elle se rendait compte, au même moment, que ce suprême moyen de préserver le pauvre Virgile lui échappait. L'heure pressait. A quel bon prolonger une discussion qui tournait pour elle au supplice? Et, se vengeant de cette souffrance et de cette déception sur celui qui les lui infligeait, elle ajouta durement: — D'ailleurs, il vaut mieux en finir tout de suite. J'ai en tout, hier, de vous permettre de me parler. Je ne vous aime pas, monsieur Libertat, et je ne serai jamais votre femme, jamais. — Sans lui laisser le temps de répliquer, elle était déjà repartie dans sa petite auberge. Elle avançait d'un pas hâtif, regardée par sa mère et par Marie-Louise, laquelle n'avait pas cessé non plus d'épier sa sœur, car elle s'exclama: — Il n'aura pas duré longtemps, leur rendez-vous. — Et si tu lui dis quelque chose qu'elle vient nous répéter, fit la mère, dans les yeux de laquelle luisait une espérance, aussitôt démentie. — Tiens, continua-t-elle, comme c'est dédolé. Le voilà qui s'en va sans attendre. (A suivre.)

AVIS
à MM. les Ecclésiastiques
Les cols en caoutchouc,
pour prêtres, sont enfin
arrivés.
COLS LEO, en toile, dans tous les
numéros.
P. ZURKINDEN, coiffeur
71, Place Saint-Nicolas, 71
FRIBOURG

Domaine à louer
Le conseil communal de Granges (Veveyse)
met en soumission, pour le terme de 6 ans, le
domaine de l'Abbaye de Sâles, de la con-
tenance d'environ 60 poses, terrain de bonne
qualité, en un seul mas, maison d'habitation,
vaste bâtiment d'exploitation récemment con-
struit, pont de décharge, fontaine intarissable.
Par sa situation et conditions avantageuses,
ce domaine offre de réels avantages à preneur
sérieux. 5396-803
Entrée : 1er mars 1921.
Les soumissions seront reçues par le secré-
taire communal, jusqu'au jeudi, 17 juin
1920, à 8 heures du soir.
Granges, le 31 mai 1920.
Par ordre : Le secrétariat.

MOTOCYCLETTES
livrables tout de suite :
1 Alcyon, 1 cyl. magnéto Fr. 200.—
1 Motocycle 2 cyl. : 250.—
1 N. S. U. 5 HP, deux vitesses,
débrayage, : 2,000.—
1 Motochassis CONDOR, 3 vitesses : 2,600.—
1 Cleveland, 3 HP, deux vitesses
transmission par chaîne : 2,000.—
1 Douglas 5 HP, trois vitesses
avec side-car : 4,500.—
DALER, Frères, FRIBOURG
Téléphone 650.

BERNE
Le commerce d'ANTIQUITÉS
J. Jasselin
a été transféré de la grand-rue à la
SCHWANENGASSE, 13
(rue des Cygnes)
3 min. de la gare — direction — Statue de Rubenberg.

CADOL Guérit toutes
LES
Maladies de la peau
Prix : 2 fr.
Pharm. des Hôpitaux, Lausanne. Pharm. Chony
et Mury, Bourneville et Gottrau, Fribourg; Pharm.
Oberon, Chât-St-Denis, Pharm. Rime, Bulle. 913

ASSURANCE CHEVALINE
Demandez les conditions avantageuses de la
Société La Garantie Fédérale, fondée à
Paris, en 1865, concessionnaire en Suisse, 1886.
Cotisations fixes. En 1919, tous les sinistres
(espèce bovine et chevaux morts, abattus ou
réformés) subis par les sociétaires suisses et
soumis au règlement statutaire, ont été indem-
nisés sur la base de 80 % de l'estimation.
Direction suisse à Berne.
J. MEUWLY, vétérinaire, agent principal,
Fribourg. 732

Chauflage central
EISENHORN 677
Fournitures générales
pour installations
Réparations et remplacements
de chaudières, radiateurs, bouillottes,
serpentina, tuyauterie, robinetterie,
etc.
Service de contrôle et nettoyage
de chaudières.
Réparations diverses :
Soudure autogène
Albert BLANC, Fribourg
à La Prairie n. 55, Pérolles

BELFAUX
Dimanche 13 juin 1920
Grande fête champêtre
ORGANISÉE PAR LA
fanfare la „LYRE“ de Belfaux
Nombreux jeux d'attraction
La fête commencera dès 2 heures de l'après-midi.
CONCERT
En cas de mauvais temps, reuv. au dimanche suivant.

Course au Hartmannswellerkopf
Société fédérale de sous-officiers
Section de Fribourg
Les participants à la course du 20 juin
sont convoqués en assemblée le **jeudi,**
10 juin 1920, à 20 heures, à la Tête-
Noire.
Il sera discuté de l'éventualité de passer
le lundi, 21 juin, à Mulhouse ou à Bâle. On
établira, suivant les circonstances, deux passe-
ports collectifs. Ceux-ci devant être établis
le lendemain matin, ne pas oublier de prendre
avec soit deux photographies. Des inscriptions
à la course pourront encore être prises le soir
même, dernier délai, à condition que la de-
mande soit accompagnée des photographies
exigées. 5381
Le comité.

FRAISES DU VALAIS
Extra p^r table, 2 1/2 kg. 6 fr. 50, 5 kg. 12 fr. 50
Extra p^r confiture, 2 1/2 kg. 5 fr. 50, 5 kg. 11 fr.
Franco par poste. — **GAILLARD et GIBOUD,**
Charrat (Valais). 5072

**Charpentiers-boiseurs
et maçons**
sont demandés tout de suite pour l'usine
de Broc.
S'adresser sur le chantier, à **M. A. Berchtold,**
conducteur de travaux.

Pour cause de santé
A REMETTRE A LAUSANNE
le magasin **A la ville de Naples** (vis-à-vis
de la Kursaal). Spécialités : Cravates, chemises,
chapeaux et autres articles pour messieurs.
Maison fondée en 1900. Capital nécessaire :
20,000 à 25,000 francs pour le tout. On remet-
trait, éventuellement, le magasin et l'agence-
ment sans la marchandise. 5376

**Une bonne ménagère
soucieuse**
cherche toujours à réaliser des économies
partout où il lui est possible et doit, par
conséquent, tout particulièrement penser à
faire ses achats avant la hausse. La Maison
« La Petite Blonde » y a réfléchi égale-
ment, et c'est dans ce but qu'elle s'est décidée
à faire profiter son honorable clientèle, ainsi
que le public en général, de tous les avan-
tages possibles. Etant donnée la saison avancée,
elle a l'honneur de les aviser qu'elle fera de
grandes concessions sur certains articles d'été,
qui malheureusement, n'ont pas pu lui être
livrés en temps utile.
Que chacun en profite largement et n'at-
tende pas au dernier moment. 5378

Rue Haldimand, 8, au 1^{er}, Lausanne
Envoi franco contre remboursement.

Vieux et gris... Superflu !
par conséquent ne pas farder. « Idéal » Rech est un
liquide limpide qui, en dix jours, donne aux cheveux
gris leur couleur primitive. Certificats : Je suis
pleinement satisfait de votre
« Idéal ». Buter, Zoug. — Je
maie je n'aurois eu que mes che-
veux redevenaient si beaux. Car-
din, Neuchâtel. — Grand Caçon
(pour toute la cure), 5 fr. 85, petit
flacon 3 fr. 85, seulement à la
Parthénie J. RICH, rue de Nidau, 21, Bienne
Beaux grands filets en cheveux naturels, la
douzaine à 4 fr. 25 ; Eau de quinine à 1 fr. 25
par flacon. 5374

Nouvelle victoire
Course de classement organisée par le
Vélo-Club de Fribourg, le 6 Juin.
1^{er} Ch. Soland sur bicyclette Automoto.
2^{me} A. Joller Cosmos.
Agents : **STUCKY, frères, Criblé, N° 1**

Voitures automobiles pour courses
Téléphone 606
La Motosacoche 4 HP, 3 vit., 1920
est livrable tout de suite

Auberge de Posieux
Grand match aux quilles
les dimanches 13, 20 et 27 juin
BELLE SOMME EXPOSÉE
1^{er} prix : 50 fr.
5391 La Jennesse.

**A VENDRE
des fûts**
de transport, neufs, d'occasion, de 50 à 300 litres,
ainsi que des fûts neufs.
S'adresser à **M. Gilgen, tonnellerie mécanique,**
Romont. 5386

**Apprenti
coiffeur**
est demandé chez **H. F. Schaffner,** rue de
l'Hôpital. Rétribution
immédiate. 5339
ON DEMANDE
pour tout de suite, un
**sellier-
carrossier**
S'adr. à **A. Schuebler,**
sellier, rue de l'Université,
Fribourg. 5272

Pour la campagne, on
demande une
DOMESTIQUE
pour faire le ménage et
s'occuper un peu du jar-
din ou autres menus
travaux. Gage, 65 à 70 fr.
par mois, suivant entente.
Entrée tout de suite.
S'adresser sous chiffres
P. 5145 F à Publicitas
S. A., Fribourg. 5256

On demande pour un
établissement de la Suisse
romande une première et
une seconde
ouisière
Bons gages, entrée im-
médiate. 5253
S'adresser sous P. 1745 N à
Publicitas S. A., Neu-
châtel.

On demande
pour un homme de toute
confiance, connaissant très
bien la ville, place de
surveillance ou analogue.
S'adresser sous chiffres
P. 5196 F, à Publicitas,
S. A., Fribourg.

Menuisier
Un ouvrier est de-
mandé chez **E. Golay,**
Valforze. 5347
On demande pour
Berne
VOLONTAIRE
catholique, pour les en-
fants. Pourrait apprendre
les travaux du ménage et
la langue allemande.
Offres à **M. A. D'Agostini,**
66, Waldheim-
strasse, Berne.

Guitare
Pour amateurs, à
vendre une vieille gui-
tars avec cordes douces
et bois précieux.
Offres sous P. 5272 F, à
Publicitas, S. A., Fri-
bourg. 5287

A VENDRE
1 poulie de 3 ans ou
1 jument de 13 ans, 1 gé-
nisse de 3 ans prête, 1 gé-
nisse de 1 1/2 an, 2 veaux
mâles à l'engrais, 3 porcs
de 4 mois, chez **Schraib**
Agosse, à Merviel Jes-
Bois. P. 5261 F 5380

**Myrtilles
de montagne**
toujours fraîches, en cas-
settes de 5 et 10 kg. à
Fr. 1.— la kg. contre
remboursement. 5377
H. Balastra, Locarno.

ON DEMANDE
pour garçon de 13 ans,
du 15 juillet au 18 août,
séjour
chez instituteur ou famille
à la campagne.
C. Ghezzi, 10, rue Gut-
tenberg, Berne. 5375

A VENDRE
lit fer-blanc, à 2 places,
presque neuf. 5388
Grand-Fontaine, 28.

Fleuries
On offre au plus offrant
et à faucher tout de suite,
fleuries, 1,200 m².
S'adresser au **Schwe-**
berg, N° 8. 5384

MOTOS
N. S. U.
modèle 1920
garanties neuves, 4
HP., 2 vitesses et
débrayage, mise en
marche, etc., com-
plète avec pneus.
Fr. 2000.
JAN & C^o
LAUSANNE

ON DEMANDE
appartement
meuble ou non, composé
de 6 chambres, cuisine,
chambre de bain, etc.
S'adresser les offres sous
chiffres P. 5164 F à Publi-
citas S. A., Fribourg.

VALAIS
Le plus grand domaine des Alpes au point de
vue sportif et touristique. Séjour d'été idéal. Con-
ditions climatiques excellentes. Région comptant
le moins de jours pluvieux en Suisse. Stations balnéai-
res et climatiques de toutes altitudes, depuis
140 m. à 2300 m. De plus amples détails sont
fournis par les Hôtels indiqués ci-dessous.

CHAMPREY. 1002 m. Ub. de Ter Aigle et Montey. Hôtels : Dent du Mail ;
Pare; Victoria; Suisse; de Champrey; Beau Séjour; Berra; du Valais;
18 août, tournoi de tennis. 7 courts.

MORIGNS. 1480 m. Val d'Herens. St. O. P. F. A. Stion. Arois.
Le Grand Hôtel, maison conf. 12 à 18 lit. El. 1000 m. à 1400 m. E. P. La Sig.
MARTIGNY. Départ p. Chamouni. St-Bernard. Orsiers. Grand Hôtel Mont-
Blanc 130 lits. Hôtel Künser et Poste (50 lits). Hôtel Grand-St-Bernard.

FIONNAY. Alt. 1500 m. Vallée de Bagnes. Hôtel Grand Combun (maison prop.).
Hôtel des Alpes (maison prop.). Hôtel Garçon (Carron prop.).

VAL D'ANNIVIERS. St. O. P. F. Sierre. SIERRE. Hôtel Bellevue. Hôtel
Terminus. Hôtel Arnold CHANDOLIN. Grand Hôtel. St-JULIEN. Hôtel Bella
Tola. Cervin. GRIMENTZ. Hôtel Beccs de Bossion. VISSOYE. Hôtel
d'Anniviers. ZINAL. Hôtel des Diablotins.

MONTANA. Grand Hôtel du Parc. 1500 m. 20 lits. Forêt. vacherie. Pas de
malades. L. Antille, prop. MONTANA. Hôtel du Golf et Sports. 1800 m.
Golf. Pas de malade. MONTANA. Grotto. Victoria, méd.-chef Dr de
Maurit. aff. voies respiratoires. MONTANA-YERMALA. Alt. 1500 m.
séjour idéal. Forêt-Hôtel (60 lits). Alpa (125 lits).

LOCHE-LES-BAINS. 1411 m. Uds. sources thermales, 51° de la Société
des Hôtels. Ch. de fer électrique. — GRUBEN (Vallée de Tourmaigne).
Hôtel Schwarzhorn. Fr. Jäger, prop.

VIGÈ. Hôtel Poste. Stail w. du Simplon et Viège-Zermatt, sec. aux touristes
se rend à Zermatt. — SAAS-FEE. 1809 m. Hôtel Lagger. La Perle des
Alpes. Prospects et brochures.

ZERMATT. Hôtel Suisse. National. Terminus. Bellevue, situat. sup. Direc-
tion 1^{er} ord. e. Prix 2^o ord. ZERMATT. Hôtel Alpina. Chalet suisse.
Situation très tranquille. Bonne cuisine honnête.

ZERMATT. 1320 m. Station alpestre par excellence. Ligne Zermatt du
Gornergrat, très pittoresque. Hôtels Seiler, 1^{er} rang. Rifflalo. 2217 m.

BANDA. 1/2 h. v. Zermatt. Hôtel W. W. G. Centre d'Ascension. We. situat.,
Dôme. Nadalphen. — SIMPLON-KULM. (2010 m.) Hôtel Bellevue.
SIMPLON-VILLAGE (1470 m.) Hôtel Poste.

BRIGUE. Uds. sources et Forêt. Mâtler, se. Lombron. d'Anquet-re.

EGGISHORN. Hôtel Jungfrau. 2209 m. 1/4 h. Pisen. Chemin de fer
Furka. Pension. Famille. E. Kathrein. 5171

**Bloeker's
cacao**
La marque préférée!
Demandez-la partout.



Représentant général : **MUSSO & C^o**
Zurich 2

Fumoirs
Salles à manger. Chambres à
coucher. Meubles club. Salons.
Ateliers d'ébénisterie
PFLUGER & C^o
BERNE Grand-Rue, 10
:: Livraison franco domicile ::
Visitez notre grande exposition
Prix-avantageux — Demandez catalogue

Domestique de maison
Homme sobre, ayant
bonnes références, de-
mande place pour in-
térieur et jardinage, pré-
férence hors de ville.
Offres sous chiffres
P. 5285 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 5400

ON DEMANDE
jeune homme
robuste, 16-20 ans, pour
l'agriculture. Bonne pé-
sion, logement, petit gage.
S'adresser sous chiffres
P. 5274 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 5393

Occasion
A vendre pour cause de
départ : une machine à
écrire marque Woodstock
V. état neuf ; un appareil
photographique 9 x 12
avec accessoires ; un appa-
reil photographique 4 1/4
x 6 ; un réveil porte-
feuille le Zénith.
S'adresser : Avenue de
la gare, 6. 5399

Occasion
A vendre un grand
palmier Phénix, 1^{er} forç.
Prix exceptionnel : 50 fr.
Convientrait pour jardin.
Véranda ou grande salle.
S'adresser au magasin
de fleurs, Kaufmann-
Frey, Route des Alpes, 4.

Romont
M. Ch. Gentil, ayant
cédé le cabinet den-
taire de M. Emile Comte,
recevra les mardi et
mardi prochainement
de 9 heures à midi et
de 2 h. à 6 heures.

A vendre
un char à pont neuf, avec
limonière, 13 lignes.
S'adresser sous chiffres
P. 5221 F à Publicitas
S. A., Fribourg. 5338

Occasion
A vendre pour cause de
départ : une machine à
écrire marque Woodstock
V. état neuf ; un appareil
photographique 9 x 12
avec accessoires ; un appa-
reil photographique 4 1/4
x 6 ; un réveil porte-
feuille le Zénith.
S'adresser : Avenue de
la gare, 6. 5399

Occasion
A vendre un grand
palmier Phénix, 1^{er} forç.
Prix exceptionnel : 50 fr.
Convientrait pour jardin.
Véranda ou grande salle.
S'adresser au magasin
de fleurs, Kaufmann-
Frey, Route des Alpes, 4.

Les plus belles dames
sont toujours celles habi-
llées à la mode.
Vendez donc vos effets
démodés.
J'achète toujours au
plus haut prix, vêtements
de dame, d'enfants et pour
messieurs ainsi que sou-
liers. On se rend à domi-
cile. P. 4018 F 4111

**M^{me} ANDRÈS
STALDEN, 2, au 1^{er}.**

Kirsch pur
1^{er} qual. 20°
4 6 fr. le litre.
Eau-de-vie de fruits,
1^{er} qual. 20°, à 2 fr. 49
le lit.; envoi depuis 5 lit.,
contre remboursement.
W. Riegger, distil-
lerie, HEGGELWIL
Nidwald. 511

A VENDRE
faute d'emploi, une forte
et sage
jument
de trait, 10 ans. 5341
S'adresser au Dépôt
Cardinal, Yverdon.

A. AUDERSET
avocat
Place Notre-Dame, à Fribourg
informe son honorable clientèle et le public
qu'il a remis les affaires contentieuses de son
étude à son confrère, **M. le D^r A. Villars,**
avocat, rue du Pont-Suspendu, 79, Fribourg.
Fribourg, le 9 avril 1920.
A. Auderset, avocat.

D^r A. VILLARS
avocat
Rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg
a l'avantage de porter à la connaissance du
public qu'il a repris l'étude de son collègue,
M. A. Auderset, avocat, à Fribourg.
L'étude de M^r Villars se trouve, comme
par le passé, à la rue du Pont-Suspendu, en
face de la Chancellerie de l'Etat.
Fribourg, le 9 avril 1920. 3425-528
D^r A. Villars, avocat.

**OCCASIONS
Domaines**
A vendre, en France, payables argent
français, domaines de :
10 hectares, bon terrain, ferme ;
30 hectares, ferme, bon terrain, maison de
maîtres ;
32 hectares, 2 écuries, 2 maisons d'habi-
tation ;
18 hectares, bon terrain, habitation, 2 gran-
ges, 2 écuries ;
85 hectares, dont 45 hectares environ en
bois ;
65 hectares, ferme, château ancien et toutes
dépendances ;
47 hectares, terrain plat, bien clos, bons
bâtiments ;
85 hectares, deux fermes de 44 et 22 hecta-
res, château, parc ;
106 hectares, maison de ferme, bon terrain ;
130 hectares, dont 50 hectares de bois, 3
fermes, magnifique château, etc. ;
200 hectares, 3 km. gare, bons bâtiments et
terrain ;
180 hectares, 5 grandes fermes, château ri-
chement meublé ;
210 hectares, 4 fermes de respect. 26, 45,
32, 21 hectares ; excellente occasion.
Prix des plus favorables. 5301
Pour tous renseignements, écrire, en joi-
nant timbre pour réponse, à **A. FROS-**
SARD, Agence Immobilière, rue des
Epouses, 138, Fribourg.

1877 **PHILLES SUISSES DU PAIN** 1920
Depuis **43 ans**
Un produit purement végétal :
Les Pilules Suisses
du pharmacien **Richard BRANDT**
sont reconnues par les médecins et le public de
la Suisse, voire même du monde entier, comme
un remède domestique agréable, d'une action
assurée et tout à fait sans effet fâcheux contre :
La constipation accompagnée de nausées, ai-
gremes, renvois, manque d'appétit, insomnie gé-
nérale, mélancolie, congestion à la tête et à la poi-
trine, maux de tête, palpitations du cœur, ver-
tiges, étourdissements, troubles hépatiques ou bilieux,
hémorroïdes, etc. C'est un dépuratif du
sang de premier ordre. Chaque boîte des
véritables Pilules Suisses du pharmacien Richard
Brandt, Schaffhouse, porte une croix blanche
sur fond rouge. Ces pilules se vendent dans toutes
les bonnes pharmacies au prix de 1 fr. 50 la boîte.

Peinture sur porcelaine
Exposition de l'Ecole de Castelle-Challands
BERNE
Au Magasin au Dock, Bohme & C^o
Rue de Romont, 20, Fribourg
Un cours de peinture sera organisé à Fribourg.
Pour tous renseignements, s'adresser au **DOCK.**

HOTEL CROIX-BLANCHE
Mary près Fribourg
OUVERTURE DE SAISON, LE 15 JUIN
Agréable séjour d'été
Pension recommandée avec ancienne renommée.
Se recommander, **V. Bland, propriétaire.**

Vente de terre
par soumission
Le soussigné met en soumission la pièce de
terre dite Joli Bois, Otsetaz, de la contenance
de 291 perches, au centre du village de Pro-
masens, joli verger, belle place à bâtir, au bord
de la route cantonale.
Pour tous renseignements, s'adresser au pro-
priétaire. 5125
Le délai pour les soumissions échoit le
14 juin, à 5 heures du soir.
Le propriétaire : **Jean MAILLARD.**

Demandez à votre épicier
LE THÉ CEYLAN

STANDARD

Véritable
mélange anglais

Le succès croissant obtenu partout par le Thé Béguin, n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public. Ces imitations grossières doivent être signalées, afin que chacun exige le véritable.

Thé Béguin
qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales faites sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une efficacité absolue dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié, tels que clous, démangeaisons d'oreilles, eczéma, vertiges, plaies, varices, etc. Il peut être pris sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 2 fr., jamais au détail dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Fribourg : Bourgnon & Göttrau, Lapp. P 21914 C

- Faux Fourches
 - Faucilles
 - Râteaux
 - Meules
 - Pierres à faux
 - Cordes de chars
 - Chânes
 - Arrosoirs
 - Graisse de chars
 - Graisse à sabots
- Les Fils
DE
A. CHIFFELLE
FRIBOURG

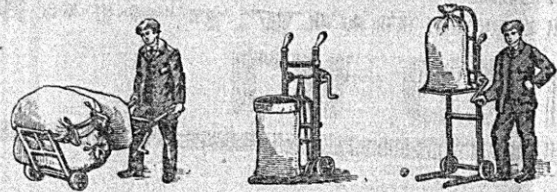
A LOUER
pour été, moitié
villamoulière
5 à 9 lits, grand jardin. Altitude 700 mètres.
S'adresser : Chollet, Glatzner, Fribourg.

A VENDRE
la maison N° 228, Planche Supérieure.
Prix : Fr. 8.500.—
S'adresser à la Librairie Python-Page, rue de Lausanne, 50. 5965

FORD
4 places, torpédo modèle d'avant-guerre, capote et peinture neuve, bon état de marche. — Occasion exceptionnelle.

JAN & C^{ie}
Lausanne

A LOUER
un logement de 2 chambres et cuisine.
S'adresser : Bellevue, P 5235 F 5348



MARSA S. A., Fribourg

Machines et instruments agricoles sortant
des MEILLEURES MAISONS
Faucheuses, Faneuses, Râteaux à cheval
RATEAUX-FANES, dernier modèle
Meules à aiguiser, Monte-foin, Batteuses
Moulin, Concasseurs
Installations, Pièces de rechange.
Couteaux de faucheuses, Huile, Courroies, Cordes, etc.

OUTILLAGE DE FENAISSONS
AGRICULTEURS : consultez la Marsa et demandez les prix !
ARTICLES de JARDINS, MACHINES & INSTRUMENTS DIVERS
à des conditions spéciales -- OCCASION UNIQUE --
Magasin et Entrepôt, avenue de Tivoli, Fribourg
Dépôt à Bulle : Syndicat agricole
Oron-le-Châtel, M. MÆFELFINGER, maréchal, Estavayer : dépôt.

La Motosacoche invincible
Course de côte de la Donzelle, le 6 juin
Malgré la concurrence internationale
LA MOTOSACOCHE triomphe sur tous
Side-car 600 cm³ 1^{er} et seul terminant le trajet
» 1000 cm³ 1^{er}, 2^e et 3^e
Motocyclette, au-dessus de 350 cm³, 1^{er}, 1^{er} ex-aequo, 4^e
Experts 1^{er} : (record de la côte), 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e
Livraison prochaine de tous les modèles
LIVRABLE 4 HP TOUT DE SUITE
Agents :
STUCKY, frères, Criblet, 1

Cultivateurs
EMPLOYEZ LE
RAPID
ingrédient efficace contre limaces, vers, puces de terre. Prix par sac d'environ 2 kg. 1 fr. 60. Behantillons gratuits. W. Pauli et Co. Dietikon-Zürich. Dépositaires, Fribourg : Gde Pharmacie Centrale, Sal. Schwob, graines, E. G. Vatter, graines, A. Kolly, rue Prêstet, 205. M. Aebischer, Hangebrückenstr. Société Coop. de Consommation. Anzobrunn : F. Crausaz-Perroud, nég. Châsses-Schweiz-Gemüseanbau - Genossenschaft, H. Güttnacht, jardinier. Bulle : Drög. Dubas E. Crotti, graines, Société Coop. de Cons. Broc : Jules Moreli, Cugy : Jos. Detez, nég. Demidder : A. Roll-Jordan, nég. E. Carayon : A. Villard, nég. Louis Roulin, Le Houvet Paul Gislser, La Roche J. Brodard, Hovet, Drög. J. Eby, H. Wildanger, graines, P. Kreyen, nég. Newly-Piller, Besozet : Société Coop. de Cons. Siviriez : Charles Grivel. Tavet : Jules Baumann, jardinier. Vuadens : Société Coop. de Cons.

Commerçant dans la trentaine, rompu aux affaires, capable de diriger seul une entreprise,
demande association
dans maison de commerce ou industrie de n'importe quelle branche, pouvant prouver marche normale. R prendrait éventuellement à son compte commerciale prospère. P 5195 F 5316
Prièr d'adresser offres détaillées sous chiffres P 5195 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ATTENTION !
L'Agence de Machines à écrire
Louis BORLOZ, Fribourg
21, rue de l'Hôpital. Téléphone 175.
continue à vendre les machines à écrire Smith Premier, Underwood, Royal, Erika, etc., ainsi que les meubles de bureau, fournitures, etc.
Par suite de son développement croissant, l'Agence Louis Borloz sera exploitée un peu plus tard par une Société en commandite.
Machines de voyage, depuis 350 francs.

LA MAISON
E.-A. Nef-Pellet & C^{ie}
Tricoterie mécanique, à Morat
demande quelques ouvrières intelligentes et robustes pour entrée immédiate. Salaire élevé dès le début. — S'adresser personnellement ou par écrit à la direction de la maison.

TOURBE
A VENDRE
tourbe malaxée, 1^{re} qualité
par wagons complets
Ecrire sous chiffres Z 32556 L, Publicitas, S. A., Lausanne. 5247

ATTENTION!
Propriétaires, voulez-vous de bons
fermiers ?
Adressez-vous à la Ligue pour la CO-SERVATION de la TERRE FRIBOURGOISE.
Achat et vente de domaines, 4926
Office d'informations, MARSENS.

Asperges du Valais
colis 2 1/2 kg., 5 fr. ; 5 kg., 9 fr., franco. 5340
Fraises 6 fr. et 11 fr. 50.
Dom. Clavier, Charvat.

Nouvelles OCCASIONS

Sont mises en vente pendant quelques jours seulement.
à profiter tout de suite
Bas pour dames, bonne qualité en blanc et noir prix de réclame Fr. 1.95
Bas pour dames, qualité supérieure en noir et blanc talon et semelle renforcés Fr. 2.95

Un lot de
Gants longs noirs pour dames, 3.50, 2.90, 2.25
de très belle qualité -- prix exceptionnels

ARTICLES A SAISIR
Une certaine quantité de
Bas et Chaussettes, coton noir, pour enfants sont mis en vente, à des prix d'un bon marché surprenant
Chaussettes depuis 55 cts.
Bas depuis 95 cts.

Rayon de MODES
Prix exceptionnels pour les chapeaux garnis ainsi que pour les formes
VOIR NOTRE VITRINE SPÉCIALE

COUPONS de toile écrite
Les 6 mètres pour Fr. 9.90

COUPONS de toile blanche
Les 6 mètres pour Fr. 12.90

Grand choix d'ombrelles
Grands Magasins
AUX TROIS TOURS
anciennement GROSCH & GREIFF

Automobiles
10 LANDAULETS 2/4 PIC-PIC, DIATTO, MARTINI, avec ou sans appareils Taximètres, à vendre au Garage ADDOR & C^{ie}, à Lausanne.
Voitures en parfait état, prix très avantageux.

SPIEZ Hôtel Kurhaus
LAC DE THOURE Maison de famille de 1^{re} classe
Séjour de printemps et d'été idéal. Situation exempte de poussière. Parc avec tennis. Confort moderne. Excellents soins. Prospectus.

Moteur
A vendre excellent moteur marque Thury, 525 volts, 13,5 ampères, en parfait état. Prix avantageux. 5325
S'adresser à Perrenoud, frères, rue de la Paix, 3 bis, Le Chaux-de-Fonds.

Poussettes pliantes
Krauss
Zurich, Stampfenbachstr., 46-48
Bahnhofquai, 9
Catalogue gratis Z 157

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie - GENÈVE

FONDÉE EN 1872

Placée sous le contrôle du Bureau fédéral des assurances, à Berna

Participation annuelle et progressive des assurés aux bénéfices de la Compagnie.

Fonds de garantie : Fr. 48,000,000.— La Compagnie dispose de Fr. 122.— pour chaque Fr. 100.— de valeur actuelle de ses engagements.

Assurances en cas de décès
Mixtes, avec ou sans clause d'invalidité.
Vie entière, à primes viagères ou temporaires.
Terme fixe et Dotal, pour la constitution d'un capital en faveur d'enfants.

Rentes viagères immédiates
TARIF POUR HOMMES
Montant de la rente pour un versement de 100 fr.

A 60 ans	Fr. 9.56
A 65 ans	» 11.44
A 70 ans	» 14.40
A 75 ans	» 17.62

Le tarif pour femmes est un peu inférieur.

Direction : 10, Rue de Hollande, GENEVE. — Tél. 39-47
Pour tous renseignements, s'adresser à : MM. Jos. GENOUD, agent général, Châtel-Saint-Denis. Tél. 12. — A. Frossard, agent principal, rue des Epouses, 138, à Fribourg. Tél. 200. — Pierre DOUSSE, agent principal, Le Mouret. Tél. 16. —

Marcel JOLION, agent principal, Farvaguy. Tél. 1805-2.
Inspecteur pour la Suisse romande : M. V. Karcher, 29bis, Chemin de Miremont, Genève.

La Compagnie conclut, en outre, toute autre combinaison d'assurance, au gré du proposant.